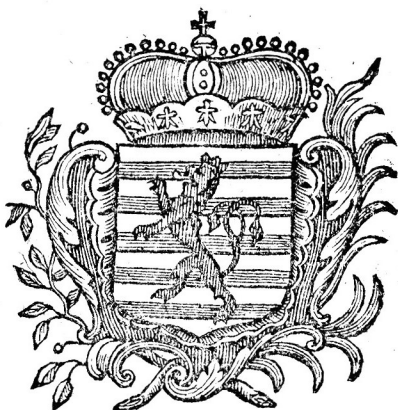


LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

A O Û T 1762.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LXII.

Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examineur.

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroîtra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) aux Héritiers de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensuel depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez les mêmes Héritiers, outre leurs impressions, un grand assortiment de Livres de tous Pays. Ils débitent plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trévoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron Barnabite, en 44 Volumes : Journal Littéraire imprimé à la Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 Volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 Volumes : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent 12 Tomes en 27 parties in 8°. nouv. édition revûe par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux ; il se vend par corps complets & par Volumes séparés. Il paroît de la Bibliothèque Italique & des Mémoires du P. Nicéron, un Volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 Tomes en deux parties chacun ; & de la Bibliothèque Germanique, il y a à présent 45 Volumes.

LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

A
A O U T 1762.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant un Mémoire abrégé sur l'Esparcette,
autrement appelée Saint-Foin; & l'annonce
d'un Traité historique des Plantes.*

PERSONNE n'ignore, dit l'Auteur de ce Mémoire, que selon l'ancienne méthode de cultiver les terres, le fumier est non-seulement très-utile, mais encore indispensablement nécessaire, & l'on peut dire avec vérité, que toutes les autres espèces d'engrais, que le hazard ou la nécessité nous ont fait découvrir ne le remplacent qu'imparfaitement; aussi qui en posséderoit une quantité suffisante, auroit (au moins dans ce pays-ci) grand tort de chercher un autre moyen d'améliorer les biens fonds.

*Mémoire sur
l'Esparcette.*

Il est vrai cependant que Mr. Du Hamel, aussi célèbre par ses connoissances profondes de la nature, que par son application au bien de la société, a inventé depuis environ dix ans une nouvelle culture, par laquelle il fait porter à la terre toutes sortes de grains, d'herbes & de légumes, par l'emploi alternatif des planches & des plattes-bandes, sans y mettre aucune espèce d'engrais. Les expériences réitérées que Mr. le Syndic Lublin de Château vieux de Geneve, ce zélé Patriote en a fait en grand, sur un terrain de trente à quarante arpens pendant sept années consécutives, prouvent suffisamment que les labours réitérés & donnés à propos, peuvent produire sans les secours de l'engrais des récoltes d'une abondance singulière, même pendant une suite de tems très-considérable.

Mais nous ne saurions jusques-ici nous flater d'accoutumer nos cultivateurs à cette façon de cultiver la terre; divers instrumens les uns indispensablement nécessaires, les autres extrêmement commodes pour faciliter ce travail, & soulager le Laboureur sont trop couteux pour la plupart de nos paysans, & trop sujets à se déranger pour être maniés par leurs bras grossiers & mal adroits; d'ailleurs il est de la prudence d'attendre que plusieurs expériences, réitérées pendant un certain nombre d'années, ne nous laissent plus douter du succès de cette culture dans nos climats, & nous apprennent à quelle sorte de terroir elle convient le mieux.

Ce n'est pas que par cette remarque nous prétendions désapprouver cette excellente invention, qui, selon toutes les apparences, sera dans quelque-tems d'ici d'une utilité générale; bien loin de-là nous reconnoissons & admirons les avantages inestimables de cette découverte, & nous recommandons instamment à tous les Oeconomés qui sont en état de le faire, de suivre cette route nouvellement frayée, persuadés que la quantité des essais qu'on fera dessus, sera le plus sûr moyen de rendre, d'un côté les instrumens plus simples & moins couteux, par conséquent plus à la portée du paysan; & de l'autre, d'accoutumer les Laboureurs à une méthode de cultiver, dont ils se défieront toujours, à moins qu'une longue expérience ne leur fasse voir que ceux
qui

qui l'ont entrepris s'en trouvent bien : jusques-là nous serons obligés de nous contenter de la méthode reçue.

L'engrais en est, comme nous l'avons dit plus haut, le fondement principal, & de toutes les espèces d'engrais connus jusques-ici le fumier a toujours été regardé avec raison comme la plus utile : or comme il est impossible d'en avoir une quantité considérable autrement qu'en nourrissant une quantité suffisante de bétail, il s'ensuit que par tout où il y a peu de bestiaux manque de fourage, la culture des champs doit s'en ressentir, & que la terre ne sauroit y être ni labourée ni engraisée suffisamment.

Il y a peu de cantons dans la Suisse propres à la culture des bleds qui possèdent en même-tems une quantité suffisante de fourage, & c'est ordinairement dans les endroits où il y a le plus de champs, qu'il y a le moins de bons Prez; ce n'est pas ici le lieu de rechercher les causes de ce phénomène : il suffit que la chose n'est que trop vraie. Pour cette fois nous ne prenons la plume que pour apprendre à nos compatriotes, comment, dans quelques Provinces de la France & de la basse Allemagne, & même dans quelques quartiers de la Suisse, on s'y prend pour prévenir cette disette de fourage. Heureux ceux à qui l'abondance de prairies naturelles rend ce Mémoire inutile.

De toutes les herbes dont on se sert pour établir des prairies artificielles, la plus ordinaire est le Saint-Foin, appelé en Latin *Onobrichis, foliis viciae, filiculis echinatis, major, floribus dilute rubentibus*. Il est connu dans la Suisse & en Dauphiné (d'où vraisemblablement nous en avons tiré la première semence) sous le nom d'Esparcette, & dans les montagnes du Piémont on le cultive sous celui de Pelagrat.

On ne sauroit cependant disconvenir que la Luzerne & le Treille d'Espagne ne soient d'un plus grand rapport; mais comme l'une & l'autre, & principalement la Luzerne exigent un terroir beaucoup meilleur que l'Esparcette, qui croît dans toutes sortes de terres, excepté celles qui sont argilleuses, marécageuses, ou excessivement pierreuses, il est aisé de

comprendre pourquoi la plupart des bons Oeconomes la préfèrent à d'autres plantes qui seroient d'un raport bien plus considérable.

Quand on avance que l'Esparcette réussit dans de mauvais terroirs, ce n'est pas à dire que la bonne terre ne lui fasse autant de bien qu'à d'autres herbes, mais seulement qu'elle est avantageuse au cultivateur, en ce qu'elle croît, quoiqu'en moindre quantité dans les lieux les plus stériles & les plus secs, & où d'autres espèces de trefle ne viendroient jamais. Mais lorsqu'on peut la semer dans une terre légère, un peu panchante, qui ne puisse ni être desséchée dans les grandes chaleurs, ni incommodée par un trop long séjour de la neige, & où elle ne soit pas exposée à l'ombre de quelques arbres, c'est alors qu'elle est du plus grand raport.

Aussi Mr. Richard dans son Traité de la culture des terres & des jardins, croit avec raison, que ces fortes de plantes cultivées dans des terres maigres & légères, conviennent mieux au bétail que celles qui croissent dans les terres grasses. Ce même Auteur, dont on s'est servi avec avantage en composant ce Mémoire, conseille pour le succès de cette plante de labourer au moins trois fois le champ qu'on lui destine, pendant l'Été & l'Automne avant que de la semer, & cela aussi profond qu'il est possible, & de l'aplanir ensuite exactement avec la herse à l'entrée de l'Hyver; comme aussi d'écarter soigneusement toute la mauvaise herbe qu'on pourroit y rencontrer; tous ces labours sont essentiellement nécessaires, tant pour ameublir la terre pendant l'Hyver afin que les racines pivotantes de l'Esparcette qui poussent fort bas, puissent croître à leur aise, que pour empêcher que les mauvaises herbes ne lui portent aucun dommage, pendant qu'elle est encore foible & délicate. On la sème au Printems; de façon que les grains tombent à la distance de deux ou trois pouces au plus *.

La meilleure manière de l'enterrer, c'est de la couvrir environ de deux pouces de terre avec le hoyau,

* Sur ce calcul il en faut environ dix-huit à vingt mesures de Berne pour semer un arpent.

hoyau, & de passer ensuite avec une herse légère par dessus.

Voilà jusqu'où vont les instructions de Mr. Richard sur cette matière; nous allons y ajouter ce qu'on observe à cet égard dans la Suisse, & principalement dans le Comté de Neuchâtel.

Les Laboureurs les plus expérimentés donnent à leurs terres les mêmes labours que Mr. Richard, sur-tout lorsqu'elles sont un peu fortes & argilleuses. Lorsqu'ils prévoient un Printems pluvieux, ils sement l'Esparcette dans le même-tems que les menus grains; moyenant quoi ils atteignent leur but d'une année plutôt; mais lorsque le Printems est sec ils attendent pour la semer la fin du mois d'Août, afin que les racines puissent acquérir la force requise au moyen de la longueur des nuits & des fortes rosées qu'il fait dans cette saison. Ils la sement ordinairement trois fois plus épais que le froment, ou bien ils en sement la même pesanteur, ce qui revient l'un & l'autre à la même proportion que nous avons indiquée plus haut. On a essayé de semer avec l'Esparcette de l'avoine, de l'orge, ou d'autres grains de cette espèce pour procurer par-là quelque ombre à la première dans les tems secs, mais ces essais ont presque toujours manqué; ainsi on fera mieux de semer l'Esparcette seule.

Pour cultiver de la plus belle Esparcette dans une terre maigre on se sert en Suisse de la méthode suivante. On laboure & engraisse son champ une année auparavant, & l'on y sème du froment, de l'orge, ou quelque autre espèce de grains qu'on trouve à propos; & après la moisson on procède comme ci-dessus.

Le savant Miller dans son Traité des Jardins prescrit la méthode suivante pour la semer. Il fait faire de vingt à vingt pouces de distance des sillons d'un pouce de profondeur & de la longueur du champ, dans lesquels il jette la semence à la main, de façon qu'elle ne tombe pas trop près, & puis il la fait couvrir de terre; l'espace qu'il laisse entre les sillons sert à ameublir la terre au moyen d'un petit cultivateur, ou d'un hoyau; par-là il détruit la mauvaise herbe, & procure aux plantes une terre fraîche qui favorise leur végétation. Il assure d'expé-

rience

rience, que la même étendue du terrain travaillée de cette façon, donne une récolte considérablement plus forte, que si elle étoit semée en plein, plusieurs essais qu'on en a faits en grand, a peu près de cette façon, pendant ces dernières années, ne laissent aucun doute sur l'avantage de cette culture.

Laquelle de ces méthodes au reste qu'on veuille suivre il faut la semer, soit entre la mi-Mars & la fin d'Avril, soit entre le 10. d'Août & le 10. de Septembre au plus tard.

1°. Dans un tems doux & dans une terre qui ne soit pas trop humide *.

2°. Plûtôt trop épais que trop menu.

3°. Enfin il faut se servir de bonne graine.

La bonne graine se distingue à la gouffe qui doit être d'un grain foncé, grosse graine & garnie d'un côté de petites pointes : veut-on s'assurer davantage de sa fécondité il faut en ouvrir quelques-unes, si le grain qui est contenu est noir & ridé, c'est une marque certaine qu'il s'est échauffé lorsqu'on a mis la graine en tas ; s'il est blanc & ridé, c'est qu'elle n'étoit pas meure lorsqu'on l'a cueillie, la première espèce ne leve point du tout, la seconde produit quelquefois une plante, mais elle jaunir & périt avant que d'être parvenue à un certain degré de vigueur.

Le grain, pour être sain & fécond, doit être grainé & luisant, & si avec cela il est d'un roux jaunâtre il ne laisse rien à désirer.

La graine leve ordinairement quinze jours ou trois semaines après avoir été semée, mais une pluie survenue d'abord après, l'avance de plusieurs jours : si, quand elle a pris racine, elle se trouve trop épaisse on peut l'éclaircir avec un petit sarcloir pour donner aux autres plantes assez de place pour s'étendre.

Si le champ n'a pas été extrêmement bien netoyé il s'y trouvera vers l'Été toute sorte de mauvaise herbe, qu'il faut détruire, & sur-tout les espèces qui s'élèvent plus haut afin qu'elles n'étouffent pas les plantes d'Esparcette. En réitérant ce travail jus-

ques

* Car le trop d'humidité feroit crever le grain, qui alors ne sauroit lever.

ques à ce que l'Esparcette ait couvert la terre de ses tiges & de ses feuilles, on peut s'assurer que la mauvaise herbe ne trouvant plus de place pour croître restera en arrière.

C'est une erreur que l'expérience a pleinement confondue qu'on ne puisse faucher la même année l'Esparcette, semée en Printemps, crainte qu'elle ne perde sa force. Il est au contraire très-utile de la faire faucher au mois d'Août, moins pour la valeur de la récolte, qui ne peut être que très-chétive qu'en faveur de la plante, qu'on force par-là à taller plus considérablement; mais qu'on se garde bien d'y faire pâturer pour épargner les frais de la moisson; car tout pâturage dans la première année est destructif; les années suivantes on pourra y mettre du bétail (mais jamais de moutons) d'abord après l'avoir coupée; cependant on fera mieux encore de s'en passer s'il est possible. La seconde année elle aura assez de force pour être fauchée trois fois en herbe ou deux fois pour être séchée; dans le dernier cas, si le tems & la saison le permettent, on fera bien d'attendre pour la couper que sa fleur soit presque passée, & qu'elle commence à porter de la graine; car ces grains, quoique fanés & mal meurs, ne laissent pas de donner au foin un goût excellent, sur-tout pour les chevaux, étant fort nourrissant; cependant il ne faut pas attendre trop long tems, parce que les brins en deviennent trop durs & par-là désagréables au bétail; mais pour la donner en herbe il sera plus avantageux de la faucher quand elle commence à fleurir; alors il faut observer de ne pas la mettre en tas dans la grange, parce que dans peu d'heures elle s'y échaufferoit considérablement, ce qui la rendroit non-seulement désagréable, mais encore fort mal-saine.

Pour sécher l'Esparcette il est encore plus essentiel de la recueillir par le beau tems que pour les foins ordinaires; car comme ses plantes sont fort garnies, & fort succulentes, elle ne se sèche pas si facilement, & la pluie la rend noire & lui ôte le goût; mais si malgré toutes les précautions on étoit surpris par le mauvais tems, il seroit encore plus avantageux de la laisser éparse, que de la mettre en meules, parce qu'elle risqueroit de s'échauffer considérablement

fidérablement dans peu de tems, ce qui la rendroit inutile pour le fourage.

Pour ne pas perdre une bonne partie des feuilles qui se détachent facilement lorsqu'on la tourne un peu brusquement avec la fourche, les cultivateurs soigneux passent des perches dessous au moyen desquelles ils la tournent doucement plusieurs fois par jour, & de cette façon les feuilles restent, le foin se sèche tout aussi vite, & il n'en coute ni plus de frais, ni plus de peine.

On a le même inconvénient à craindre en la chargeant, lorsque la chaleur a rendu le foin trop sec, mais pour le prévenir il n'y a qu'à attendre que la rosée du soir l'ait un peu humectée, alors les feuilles se trouvant rassoupiées, on pourra la charrier sans en perdre beaucoup.

Il faut encore user de prudence en la mettant en grange, car comme ce foin s'échauffe facilement quand il est trop serré, il faut l'étager par couches avec de la paille ou quelqu'autre fourage grossier; précaution qui coute d'autant moins qu'on peut ensuite donner ce mélange au bétail, qui le mangera avec plaisir, parce que le goût de l'Esparcette y dominera.

Il est même bon en général de ne pas donner aux bestiaux une trop grande quantité de ce fourage trop nourrissant, ni même de lui donner pur; mais il faut les y accoutumer peu à peu, sans cela la trop grande avidité avec laquelle il le mange, peut facilement lui nuire, au-lieu qu'en usant avec modération, cette nourriture est parfaite tant pour les chevaux que pour les bœufs. Les vaches même la mangent volontiers, mais comme elles n'en donnent pas plus de lait, on préfère chez nous de leur donner du regain.

Cette plante peut durer quinze, vingt & plus d'années lorsqu'elle se trouve dans une terre où elle puisse pousser racines sans trouver de l'eau; son pivot a ordinairement trois, quatre & quelquefois plus de pouces de profondeur, aussi cette plante ne se fane pas facilement dans les grandes chaleurs, & elle résiste sans peine aux hivers les plus rigoureux.

Si la terre sur laquelle on l'a établie est unie & de bonne qualité, on pourra y porter dans la huit

ou

ou dixième année du fumier bien pourri ; cette amélioration payera abondamment les frais & les peines du cultivateur, & prolongera la durée de la plantation de plusieurs années ; mais si le fonds est en pente, & qu'on y puisse faire couler de tems en tems quelque source un peu considérable cela suffira pour donner beaucoup de vigueur aux plantes, & un pareil arrosément lui fera certainement beaucoup de bien.

Il est facile d'en cultiver la graine ; on n'a qu'à ne pas faucher l'étendue qu'on destine à cet usage, mais comme elle ne meurt pas toute à la fois on pourra la couper lorsque la plûpart du bas de l'épis seront mûrs ; c'est ce qu'on pourra connoître aux gousses, qui perdent alors leurs coloris argenté, & deviennent à peu près couleur de café.

Si l'on vouloit attendre la maturité des grains du sommet, les premiers, qui sont les meilleurs, tomberoient & se perdroient à la pluie un peu forte, ou au premier coup de vent qui surviendrait.

Lorsqu'on croira qu'il est tems de la cueillir, on coupera les épis avec une faucille poignée par poignée, ou pour mieux faire on les cueillera à la main, les posant dans un sac ou toile près de soi, mais observant toujours de ne pas laisser échauffer la graine, ce qui arriveroit si l'on mettoit trop d'épis les uns sur les autres ; pour cet effet il faut la mettre par petites couches de trois doigts d'épaisseur au plus, sur un plancher qui soit bien aéré, la tourner quelquefois pendant les premiers cinq ou six jours, afin de la faire bien sécher, & ensuite la faire battre avec des bâtons * ; car si on se servoit des fleaux on risqueroit de gâter les grains qui par-là deviendroient absolument incapables de lever ; le reste des épis doit servir de nourriture aux bestiaux, cependant

** Cette précaution en battant la graine est d'autant plus nécessaire, que la moindre lésion de la petite gousse lui ôte toute la fécondité, si bien que de cent grains ainsi gâtés on en leve à peine trois. Et comme l'on ne peut s'apercevoir des blessures légères (qui sont cependant le plus souvent destructives) bien moins encore tirer un grain après l'autre à la main, c'est une raison de plus pour la semer si épais.*

pendant des gens de mauvaise foi la mêlent avec la bonne graine au grand détriment des acheteurs qui s'y laissent tromper. Pour la graine battue, on la nettoie comme les autres graines de cette espèce, & on la serre dans des endroits secs aérés & où elle soit hors de la portée des souris, ou bien après l'avoir bien séchée on la conserve dans des tonneaux. Les plantes qui l'ont portée peuvent se faucher d'abord qu'on a cueilli les épis, & quoique ses branches sont déjà un peu fortes les bêtes à cornes ne laissent pas de les manger faute d'autre chose, & les chevaux s'en trouvent très-bien.

Qu'on nous permette d'ajouter encore quelques remarques sur cette matière avant que de finir ce Mémoire déjà assez étendu.

Une prairie de cette espèce dure généralement entre dix & douze ans, & dans les meilleures terres, sa durée s'étend assez souvent au double; cependant il y a quelques exceptions à cette règle. Plusieurs Oeconomistes se plaignent que dans la troisième ou quatrième année les plantes se dégarnissent extrêmement; quand cela vient d'un fonds trop argilleux ou qui n'est pas assez profond, ou bien de ce que les grandes racines trouvent de l'eau qui les fasse pourrir, il est très-difficile de corriger ce mal: mais lorsque ces causes n'y contribuent pas, on n'a qu'à les engraisser avec de la marne ou d'autres engrais, ou bien si l'on ne veut pas se servir de ce remède il n'y a qu'à cueillir la semence dans ces endroits, il en restera encore assez, joint à ce qui tombera de la main qui la cueille pour remplacer ce qui s'est perdu de plantes, ou bien pour plus de sûreté on pourra, sans labourer, y semer de la graine, qu'on couvrira d'un ou deux doigts de mauvaise terre; dans une terre un peu forte il fera très-utile aussi pour le même effet de passer au Printemps une herse de fer un peu pesante par dessus, de façon qu'elle entre bien avant dans la terre.

Enfin il nous reste à faire voir comment un Pré d'Esparcette usée peut être rétabli en toute sûreté. On le laboure en Automne & au Printemps suivant aussi profond qu'il est possible, ensuite on y sème de l'avoine; d'abord après la récolte de l'avoine on

Y remet la charruë, on fume la terre & on y sème du froment après cètte moisson, qui d'ordinaire est considérable; on laboure encore, & enfin à la fin d'Août après y avoir mené la charruë pour la dernière fois, on y sème l'Esparcette, qui alors doit réussir tout comme auparavant.

C'est avec d'autant plus de confiance que nous donnons ce Mémoire à nos Lecteurs pour en faire des essais & le mettre en pratique, qu'il n'en est point de cette culture comme de ces belles spéculations qui dans les Livres ne présentent que des profits & ne réussissent que rarement dans la pratique. Nous avons dans le canton de Berne tous les jours plus d'exemple de la grande utilité de l'Esparcette; nous avons parmi nous des cultivateurs éclairés, qui par l'établissement de ces sortes de Prairies sur des fonds sablonneux les ont admirablement améliorés, & ont multiplié par-là leur rapport à un point extraordinaire. Nous sommes informés de bonne part que dans la Comté de Neuchâtel & de Valangin, où il y a une abondance de marne qu'on emploie en Automne pour rétablir ces sortes de Prez usés, plusieurs de leurs plus chétives campagnes ont si fort haussé en valeur, qu'on ne peut le mettre en aucune comparaison avec ce qu'elles étoient auparavant. Et pour offrir à nos compatriotes des exemples en grand, dont ils puissent se convaincre de leurs yeux, nous citerons ici les grands succès de la Commune de Capelen * près d'Arberg; depuis que ces gens ont été forcés par une disette générale de fourrage, à établir des plantations d'Esparcette, tout y a pris une nouvelle forme; hommes, bestiaux, maisons, champs, en un mot tout y prospère visiblement.

Cependant comme nous avons jusques-ici rendu pleine justice aux avantages de cette plante, il est juste aussi que nous fassions part au Lecteur de ses désavantages, afin de mettre chaque Oeconome en état de juger par ses bonnes & mauvaises qualités si elle lui convient ou non.

Outre que, comme nous l'avons dit plus haut,

** C'est un grand Village situé près de l'Aar, à quatre lieues au-dessous de Berne.*

cette herbe est difficile à secher, elle a encore les inconvéniens suivans.

1. Elle ne souffre près d'elle aucun arbre de quelle espèce qu'il soit, s'il n'a déjà acquis assez de force pour lui résister, & ne laisse croître aucune haye vive dans les endroits où elle est établie.

2. Quand le Pré en est usé & qu'il doit être labouré, les racines qui sont extrêmement fortes & longues, se trouvent si bien entortillées, qu'il est presque impossible d'y faire passer la charuë & de les détruire.

Il n'y a point de remède contre les deux premiers inconvéniens, ainsi il faut se garder de la planter trop près de jeunes arbres ou des hayes vives.

Mais pour ce qui est de la difficulté de labourer un champ ainsi embarassé, il ne seroit pas raisonnable de se passer d'Esparcette par cette seule raison ; car les récoltes considérables qu'elle auroit données pendant une longue suite d'années dédomageroit assez de la peine qu'il faudroit prendre pour se défaire des racines qu'elle laisse après elle. Supposé qu'il n'y eut d'autre remède, au moins pourroit-on tourner le champ avec la bêche & le hoyau à vingt ou vingt quatre ponces de profondeur, & exposer ainsi les racines à l'air ; ce travail seroit non-seulement plus avantageux à la terre que celui de la charuë, mais encore l'air & la pluye détruiroient en peu de mois toutes ces racines qui sont alors bien plus délicates qu'on ne le croiroit à voir leur grosseur.

Les frais de ce labour ne sont pas non-plus aussi considérables qu'on pourroit le croire. Nous savons d'expérience, qu'un ouvrier ordinaire travaille de cette façon 500 pieds quarrés à la profondeur que nous avons indiquée plus haut, même dans une terre assez forte, & cela aussi-bien qu'un jardin.

Un habile cultivateur a trouvé un autre expédient, qui fait le même effet & ne paroît pas si coûteux ; il fait couper la couronne des racines sur la fin de l'Automne avec la pèle, moyennant quoi toutes ces racines pourrissent pendant l'hiver, servent d'engrais à la terre, & la rendent très-propre aux labours du Printems.

Nous espérons de faire part dans peu à nos Lecteurs

steurs d'un dégazonneur avec lequel on pourra dégazonner l'Esparcette & toute autre sorte de prairies, à quelle profondeur qu'on trouvera à propos, pourvu seulement que le fonds n'en soit pas trop pierreux. Ce qui en diminuant beaucoup les fraix qu'on craignoit jusques-ici lorsqu'il alloit déraciner une plantation d'Esparcette, facilitera l'établissement de ces prairies si avantageuses au Laboureur. Car enfin il n'est plus douteux que même dans les mauvaises terres elles ne soient d'un rapport considérable, ses plantes sont durables, & nourrissent le bétail beaucoup mieux que toute espèce de fourrage ordinaire.

*TRAITÉ*¹ *historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la Médecine galénique, que pour les Arts & Mèriers; Par M. Pierre-Joseph Buchoz, Avocat au Parlement de Metz, Docteur en Philosophie & en Médecine, en 20 Volumes in 8°, ornés de figures en taille douce. A Nancy, chez la veuve Lechevne, Imprimeur vis-à-vis les RR. PP. Dominicains, & F. Messin, Marchand Libraire, rue de la Hache, avec approbation.*

Prospectus de ce Traité.

LA Botanique est une science qui nous apprend à connoître les Plantes en les divisant par classes & par familles. Parmi les Botanistes, les uns se sont contentés de nous les indiquer suivant la méthode qu'ils se sont tracée, d'autres nous en ont donné des descriptions, d'autres enfin ont traité de leur propriété & de leur culture : nous tâchons de réunir, dans cet Ouvrage, ces trois avantages; nous donnons d'abord la description de la plante, nous rapportons tous ses différens noms, nous l'analysons chimiquement, nous indiquons l'endroit de la Lorraine & des trois Evêchés où elle croît communément, nous expliquons la manière de la cultiver, nous faisons voir ses propriétés, non-seulement pour la

la Médecine galénique, mais pour les Arts & Métiers : nous y joignons la figure de la Plante en taille douce, par le moyen de laquelle on peut facilement la distinguer sans le secours d'aucun maître.

Avant que d'entrer dans le détail particulier de chaque Plante, nous faisons précéder six Discours préliminaires : dans le premier, nous parlons des prérogatives des Plantes ; nous démontrons les avantages qu'elles procurent à la société ; nous passons de-là aux Plantes du pays ; nous examinons si nous pouvons avec raison les substituer aux Plantes exotiques & aux compositions chimiques, si nous ne devons pas même les préférer. Dans notre second discours, nous traitons de l'anatomie des Plantes, *v. g.* des racines, des tiges, des feuilles, des fleurs, des fruits & des semences. Le troisième roule sur la végétation ; nous la réduisons à trois questions principales : la première, qu'est ce que la sève ? la seconde, la sève circule-t-elle dans les végétaux ? la troisième enfin, comment s'opère le mécanisme de cette circulation ? La génération des Plantes devient le sujet de notre quatrième discours ; pour en développer tout le merveilleux, nous avons recours aux parties organiques imaginées par Mrs. Buffon & Nédham ; ce qui nous donne lieu de conclure que la génération des Plantes se fait de même que celle de l'homme, par le mélange de la liqueur féminale des deux sexes. Le cinquième discours est destiné à l'histoire de la Botanique. Tournefort & Linneus, ces deux grands Botanistes, sont ceux qui ont le plus contribué à ses progrès ; aussi avons-nous rapporté dans ce discours l'analyse exacte de leur système. Dans le sixième enfin & le dernier, nous faisons l'exposition du système que nous avons adopté ; nous nous sommes déterminés pour celui qui range les Plantes suivant leur vertu médicinale ; il nous a paru le plus propre à cet Ouvrage, puisque la connoissance des Plantes n'est pas l'unique chose à laquelle nous nous attachons, mais que nous avons encore égard à leurs propriétés.

Dans ce système nous rappelions toutes les Plantes à deux classes ; nous subdivisons ensuite ces deux classes en dix-neuf familles ; de-là la division générale de notre Ouvrage en vingt Volumes. Le premier

est une espèce d'introduction à ce cours particulier de Botanique, & chaque famille devient le sujet d'autant de Volumes séparés.

Nous n'avons rien sur chaque Plante qu'après des observations plusieurs fois répétées; nous rejetons tout ce qui est fabuleux; à chaque instant nous démontrons que la Lorraine peut se passer de l'étranger pour les médicamens; que les Plantes qui s'y trouvent, au nombre de près de deux mille, sont même plus propres pour remplir les indications des maladies qui y règnent communément, que les remèdes qu'on tire des pays lointains, qui sont, pour la plupart, falsifiés & nullement analogues à notre tempérament: c'est-là notre principal but. Nous faisons mention, dans cet Ouvrage, de tous ceux qui ont bien voulu & qui voudront encore nous communiquer leurs observations, ainsi que nous nous sommes engagés quand nous avons annoncé cette histoire des Plantes. Dans chaque famille nous commençons par une Dissertation préliminaire sur l'effet que produisent les Plantes de cette famille dans le corps humain; nous donnons ensuite autant de Dissertations qu'il y a de Plantes comprises dans la famille: nous finissons enfin par une dernière Dissertation qui comprend toutes les Plantes qui sont partie dans la même famille; mais qui cependant, par leurs autres qualités, ont été rangées dans une autre famille, à laquelle nous renvoyons le Lecteur.

Par l'analyse que nous venons de donner de cet Ouvrage, il est facile d'en prouver l'utilité; les Médecins, les Botanistes, les Amateurs de l'agriculture, les Artistes, & généralement tous les Physiciens & les Naturalistes, trouveront dans l'histoire des Plantes de la Lorraine, que nous sommes sur le point de mettre au jour, toutes les nouvelles découvertes qu'on a faites jusqu'à présent sur cette partie de l'histoire naturelle; ils apprendront la manière de cultiver les Plantes, & les différens secours qu'elles peuvent nous fournir.

L'histoire complète de cette Province occupe actuellement les personnes les plus distinguées. Un Magistrat célèbre va nous donner l'histoire Ecclésiastique de la Lorraine. Un autre, non moins distin-

gué par ses talens que par sa probité, travaille à l'histoire Civile & politique. Un Président illustre d'un Collège Royal de Médecine a composé un Traité sur les Eaux minérales de ce pays. D'autres enfin, nous ont fourni des Mémoires les plus circonstanciés sur les Fossiles. Un Médecin, Botaniste de saïe Son Altesse Royale, a parcouru tous les Etats de la Lorraine pendant près de quarante ans, pour pouvoir nous laisser une histoire exacte de toutes les Plantes qui s'y trouvent; & il étoit à la veille de la mettre au jour, lorsqu'épuisé de travaux & de fatigues, il fut enlevé par un destin cruel du séjour des humains: les Mémoires que nous avons de lui, ont servi de base & de fondement à notre Ouvrage, sans lesquels nous n'aurions jamais osé entrer dans cette carrière; mais nous croirions manquer à la Patrie, si nous laissions dans l'oubli des fragmens aussi intéressans au bien de la société, & qui, par leur réunion, peuvent concourir à compléter l'histoire de ce pays.

Nous n'avons rien négligé pour rendre ce nouveau Traité non-seulement agréable & utile aux Lorrains, mais aussi à tous les François; c'est pour cette raison que nous espérons ajouter un Supplément qui renfermera toutes les Plantes qui se trouvent dans la France, & qu'on ne trouve pas en Lorraine.

Nous l'avons orné en outre de 400 planches gravées en taille douce, qui représentent presque toutes les Plantes dont nous faisons mention. Plusieurs Seigneurs & amateurs de la Botanique, nous ont bien voulu secourir dans cette entreprise stipendieuse, & en faire graver à leurs frais, au bas desquelles nous avons eu soin de faire mettre leurs armes, de même que leurs noms & leurs qualités. Nous osons espérer qu'il se trouvera encore des ames assez nobles & assez généreuses pour achever de contribuer aux fraix de ces Planches.

On ne distribuera cet Ouvrage que par Souscription, qui sera de 48 livres de France, 12 livres en commençant, 12 livres quand on aura reçu le cinquième Volume, pareille somme quand le dixième sera imprimé, ainsi que le quinzième. La Souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier d'Octobre prochain.

Les

des Princes &c. Août 1762. 97

Les Souscripteurs pourront s'adresser au Sr. Messin, Marchand Libraire à Nancy, rue de la Hache.

On prie ceux qui voudront faire les fraix de quelque planche, ou nous envoyer quelques Mémoires sur ces matières, de s'adresser au susdit Libraire, & d'affranchir leurs Lettres ou paquets.

Le premier Volume paroît actuellement.

Description d'une Machine astronomique nouvellement inventée & exécutée.

Per tacitum soliti noctis decurrere tempus.

In medium venere diem.

LUCRET.

La Machine dont il est ici question présente dix Cadrans & deux Globes, l'un céleste, l'autre terrestre. C'est sur ces dix Cadrans & ces deux Globes que sont exprimés tous les mouvemens célestes ou cosmiques, dont le détail & le calcul fait l'objet des Ephémérides les plus estimées. Cette Machine a même un usage plus étendu, comme on le verra. Elle est de l'invention du Père Paulus Jésuite, & donne la plus haute idée de son génie pour l'Astronomie & de son habileté dans la Méchanique. Le Sr. Acrain, jeune Horloger, l'a exécutée sous ses yeux avec beaucoup d'exactitude & de précision. Elle est actuellement placée dans l'Observatoire de *Pont-à-Mousson*, bâti cette année pour le progrès des Etudes; & l'on voit par-là que les malheurs des Jésuites n'éteignent pas en eux l'envie qu'ils ont de servir à l'éducation & à l'instruction de la jeunesse qui leur est confiée. Voici la description de la Machine.

Usage des dix Cadrans.

Il y en a de quatre espèces. Le premier Ca-

G 2

dran

dran & le plus bas indique l'heure, la minute & la seconde du tems moyen, comme dans les Pendules ordinaires d'observation. Le rouïage qui mene ses aiguilles donne le mouvement au reste de la Machine. Le second, le troisième, le quatrième, qui sont immédiatement au-dessus du premier, représentent les mouvemens du Soleil & de la Lune. Le cinquième, le sixième, le septième, le huitième, le neuvième représentent les mouvemens des cinq Planetes. Le plus haut de tous représente les mouvemens des satellites de Jupiter. Le premier Cadran n'a besoin d'aucune explication.

Cadran du Soleil & de la Lune.

Des trois Cadrans, qui expriment les mouvemens du Soleil & de la Lune, le plus grand est placé au-dessus du Cadran horaire; les deux plus petits sont à ses côtés : il porte trois aiguilles, dont la première, c'est-à-dire celle qui est plus près du Cadran, présente à son extrémité la figure du Soleil. Son index, qui est une petite ligne environnée des caractères significatifs E, L, C, sert à montrer le lieu du vrai Soleil dans l'Ecliptique sur le plus grand cercle, & à indiquer l'heure de son lever & de son coucher sur les deux autres cercles immédiatement plus petits.

Pour connoître avec plus de précision le lieu vrai du Soleil, on doit prendre sur le petit Cadran, qui est à droite de celui qui regarde, le lieu moyen du Soleil. (1) La plus petite des

deux

(1) Pour savoir ce que les Astronomes entendent par le lieu vrai & par le lieu moyen du Soleil, il faut distinguer deux sortes de Soleils; l'un réel, l'autre imaginaire. Le Soleil réel parti de l'Apogée

deux aiguilles qui sont les plus proches de ce Cadran marque le degré du signe, où est le lieu moyen ; l'autre montre la minute de ce degré. Si on ajoute au lieu moyen du Soleil l'équation du centre (2) qui est marquée par l'index sur
G 3 le

revient à très-peu près au même point du Ciel, après avoir décrit l'Ecliptique l'espace d'une année. Son mouvement n'est point uniforme. En tems égaux, il décrit des arcs inégaux ; & par conséquent les différens lieux auxquels il paroît répondre dans l'Ecliptique & qui sont les vrais lieux du Soleil, ne sont point écartés les uns des autres dans l'exakte proportion des tems.

Le Soleil imaginaire parti de l'Apogée, comme le Soleil réel, y revient aussi après le même intervalle de tems, c'est-à-dire, d'une année. Son mouvement est uniforme : en tems égaux il décrit des arcs égaux, & par conséquent les différens lieux auxquels il paroît répondre dans l'Ecliptique, & qui sont les lieux moyens du Soleil, sont toujours écartés les uns des autres dans l'exakte proportion des tems : ainsi l'on peut toujours résoudre ce problème fondamental d'Astronomie. *Le point de l'Apogée & le moment auquel le Soleil y arrive, étant donnés, trouver pour quelque autre moment indiqué que ce soit le lieu moyen du Soleil.*

(2) L'équation du centre du Soleil est la différence entre son lieu vrai & son lieu moyen. Supposons les deux Soleils, dont il est parlé dans la note précédente, supposons-les partis au même tems du point de l'Apogée. Comme le Soleil réel va plus lentement dans cette partie de son orbite, il est clair que le mouvement du Soleil imaginaire sera plus vite alors pendant un certain espace de tems, & que par conséquent le lieu moyen devancera le lieu vrai d'une quantité qui ira toujours en croissant depuis l'Apogée jusqu'à un certain point qui est presque la moyenne distance. Si donc l'on a pris le lieu moyen du Soleil pendant cet espace de tems, on le jugera plus avancé dans l'Ecliptique qu'il ne l'est réellement. Il faudra par conséquent soustraire quel-

le plus petit cercle du Cadran , ou bien qu'on l'en retranche, on aura le lieu vrai du Soleil.

La troisième aiguille du grand Cadran est de couleur rougeâtre, & porte à une de ses extrémités la figure de la lettre M. Elle marque le lieu moyen de la Lune sur le plus grand cercle du Cadran. Pour l'avoir avec plus d'exactitude, il faut avoir recours au petit Cadran qui est à droite de celui qui regarde. La plus petite des deux aiguilles, qui sont les plus éloignées du Cadran, marque le degré du signe où est le lieu moyen, l'autre montre la minute de ce degré.

A l'autre extrémité de cette aiguille est un index environné des caractères L, E. Vis-à-vis de la lettre E l'index montre l'équation du centre à ajouter ou à retrancher du lieu moyen de la

que chose du lieu moyen pour avoir le lieu vrai du Soleil. Or c'est cette quantité à soustraire qui va toujours en croissant, comme nous l'avons dit, depuis l'Apogée jusqu'à trois signes au-delà, que les Astronomes appellent l'équation du centre. Lorsque le Soleil réel s'approche du Périgée, son mouvement est continuellement plus prompt que celui du Soleil imaginaire. Ainsi le lieu moyen qui devoit auparavant le lieu vrai, perd continuellement de son avance, quoiqu'il précède toujours jusqu'à ce qu'il arrive au Périgée ou à six signes de l'Apogée.

L'équation du centre du Soleil qu'il falloit soustraire pour avoir le lieu vrai, ira donc toujours alors en diminuant, quoiqu'elle reste soustractive. Enfin au point du Périgée, comme au point de l'Apogée, les deux lieux du Soleil se confondent, & l'équation devient nulle. Il est aisé de voir ce qui doit arriver, lorsque le Soleil remonte du Périgée à l'Apogée. L'équation est la même dans quelque point que ce soit de cette branche de la trajectoire, que dans les points correspondans de l'autre branche; seulement elle se charge alors en additive, de soustractive qu'elle étoit auparavant.

la Lune (3) Cette addition ou soustraction donnera son lieu vrai au tems des Syfigies. (4) Vis-à-vis la lettre L l'index fait voir la latitude moyenne (5) & la proximité des nœuds de la Lune.

Le grand Cadran est surmonté d'un Cadran beaucoup plus petit, sur lequel on a peint des taches rouges & noires : quand l'index coupe les taches rouges, il y a éclipse de Soleil, si la Lune est en conjonction; & il y a éclipse de Lune quand l'index coupe les taches noires, & que la Lune est en opposition.

Pour avoir exactement le lieu moyen du nœud ascendant ou descendant, il faut consulter le petit Cadran qui est à gauche de celui qui regarde; la plus courte des deux aiguilles marque le degré du signe où est le nœud de la Lune, & la plus longue domine la minute de ce degré. Par-là l'on connoit s'il y aura éclipse de Soleil ou de Lune.

La seconde aiguille du grand Cadran porte à son extrémité la figure de la Lune; elle fait avec

(3) Ce que nous avons dit du lieu vrai & du lieu moyen du Soleil, comme aussi de l'équation de son centre, ne doit pas moins s'appliquer aux lieux vrais & moyens, aux équations de la Lune & des autres Planetes.

(4) Hors des tems des Syfigies la Lune est sujette à beaucoup d'autres inégalités que celle qu'on corrige par l'équation du centre. Elles sont une suite de la gravitation générale, que Newton a le premier découverte dans la nature. Elles sont trop compliquées pour qu'on puisse assujettir une Machine à les exprimer.

(5) L'inclinaison de l'orbite lunaire est continuellement variable. Elle est plus ou moins grande, selon que l'attraction du Soleil est plus ou moins oblique à cette orbite.

avec la précénente un angle à peu près égal à l'équation du centre. Elle se trouve par-là dans le lieu vrai de la Lune au tems des Syfigies.

L'explication des Cadrans des cinq Planetes sera pour le mois prochain.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

VOICI la réponse de la Cour de Portugal, que nous avons promise, au Mémoire que les Ministres d'Espagne & de France à Lisbonne ont remis à Don Loüis de Acunha, Secrétaire d'Etat de Sa Maj. Portugaise, le premier Avril *. Elle est datée du 5. du même mois.

Don Loüis de Acunha, Secrétaire d'Etat de Sa Maj. Très-Fidele, ayant mis sous les yeux du Roi le Mémoire que Son Excellence Mr. Torrero, Ambassadeur de Sa Maj. Catholique, & Mr. O-Dunne, Ministre Plénipotentiaire de France, lui ont remis le premier de ce mois, dans lequel ils insistent sur tous les articles de leur Mémoire du 16. Mars, nonobstant les raisons que le Roi a données dans sa Réponse du 20. du même mois, & où ils déclarent que, sans représentation ultérieure & sans le consentement de Sa Maj. Très-Fidele, les troupes Espagnoles, qui sont déjà sur les frontières du Portugal, y entreront pour en
saisir

Voyez ce Mémoire dans notre dernier Journal.

faisir les Ports & les fermer, de sorte que S. M. T. F. doit opter absolument entre le parti de laisser envahir ses Etats par les Espagnols & celui de les combattre, Sa Majesté ordonne à son Secrétaire d'Etat de répondre Qu'elle ne sauroit se persuader que les Traités qui subsistent depuis tant d'années entre le Portugal & la Grande-Bretagne, soient offensifs, comme on l'intime dans ce dernier Mémoire, à cause du Commerce que le Portugal accorde aux Anglois : puisqu'au contraire cette raison & les autres qui y sont alléguées sont la base & l'esprit de tous les Traités défensifs, tout le monde sachant que ces Traités consistent dans des engagements que prennent les Puissances contractantes pour se soutenir & se défendre plus efficacement par les secours qu'elles reçoivent l'une de l'autre, soit en troupes, soit en argent, soit en d'autres choses avantageuses. Telle est la nature des Traités d'Union & de Commerce qui subsistent entre le Portugal & la Grande-Bretagne. Ils sont conformes en cela au droit divin, à celui de la nature & des gens, & à la pratique universelle de toutes les Nations qui ont toujours regardé ces sortes de Traités comme innocens, sans qu'aucune Puissance ait jamais entrepris de forcer les autres à les rompre, parce qu'elle y trouvoit son compte, & ait jamais préféré en semblable occasion son intérêt particulier à l'intérêt général de la tranquillité publique des Puissances neutres. . . . Que le Portugal manquant d'Officiers expérimentés, comme il est connu de toute l'Europe, Sa Majesté a appelé le Lord Tiranny & pris à sa solde quelques Officiers d'Angleterre & d'autres Nations pour exercer ses troupes, ainsi que cela s'est toujours pratiqué dans ce Royaume & ainsi que le pratiquent Leurs Majestés Catholique & Très-Chrétienne,

Chrétienne, sans aucune mauvaise intention . . . Que, quant à l'affaire de l'Escadre de Mr. de la Clue, Sa Maj. déclare qu'elle a reçu du Roi de la Grande-Bretagne la réparation la plus obligeante sur les droits violés de son domaine & du Port à la vue duquel les Vaisseaux François ont été pris; qu'elle a sollicité à plusieurs reprises la restitution de ces Vaisseaux, comme elle en a tant de fois assuré le Roi Très-Chrétien; & que, ne l'ayant pas obtenue, elle croit qu'il est plus naturel de la solliciter de l'amitié de Sa Maj. Britannique, dans une circonstance convenable, que d'entreprendre de se la procurer par le moyen d'une guerre précipitée. . . . Qu'il y auroit une injustice criante à poursuivre contre le Portugal une guerre entreprise contre la Grande-Bretagne; que cette conduite donneroit un exemple fatal au genre humain, puisque toutes les Puissances neutres craindroient d'être attaquées à cause de leurs Traités défensifs avec des Puissances belligérantes, puisqu'une maxime si pernicieuse répandroit la désolation dans tous les Etats, dès qu'une guerre s'allumeroit entre deux Nations . . . Qu'enfin Sa Majesté, quoique réduite à l'extrémité (ce que le Souverain Arbitre des événemens peut seul opérer) verroit avec moins de peine tomber la dernière pierre de son Palais, & ses Sujets verser la dernière goutte de leur sang que de sacrifier l'honneur de sa Couronne & ce que le Portugal a de plus cher, sa liberté, & de se laisser réduire par des moyens si inouïs à devenir un exemple dangereux à toutes les Puissances qui, dans un tems de guerre entre deux autres Puissances avec l'une desquelles elles seroient liées par des Traités défensifs, voudroient joür du bonheur d'une sage neutralité.

Quant

Quant aux Papiers relatifs à la rupture, nous jugeons à propos de les passer. Seulement de les analyser, le Lecteur en seroit ennuyé, nous l'avons reconnu en les relisant depuis l'impression de notre dernier Journal. Les déclarations de guerre des deux Rois, marquent assez le sujet qu'ils ont pris de se la faire. Nous passons d'abord à celle du Portugal, expédiée par l'Edit suivant au Conseil du Palais, & signée par Don Antoine-Louis de Cordes.

Comme il paroît par les Mémoires de l'Ambassadeur de Castille, Don Joseph Torrero, faisant cause commune avec le Ministre Plénipotentiaire de France Don Jacques O-Dunne, & par les réponses que j'y ai fait faire, le tout contenu dans le recueil joint au présent Edit, qu'un des points arrêtés entre les deux Puissances susdites, dans le Pacte de Famille qu'elles ont conclu ensemble, consistoit dans la convention incroyable & inouïe, par laquelle elles ont disposé de ce Royaume, comme s'il leur eût appartenu, pour l'envahir, l'occuper, sous le faux prétexte de vouloir le secourir & défendre contre les ennemis que ces mêmes Puissances lui supposent, & qui n'ont jamais été : d'autant aussi qu'il a été publié successivement dans mes Etats, depuis le 30. Avril dernier jusqu'à ce jour, par différens Généraux du Roi Catholique, plusieurs Placards où l'on prescrit des Loix & des Ordonnances à mes Sujets ; & que, pendant ce tems, j'ai vu mes Provinces envahies & mes Places attaquées par une Armée divisée en plusieurs Corps, toutes ces hostilités étant accompagnées d'une autre insulte aussi grièye que celle de prétendre qu'on ne s'étoit porté à de tels excès, que pour des fins utiles & glorieuses à ma Couronne & à mes Sujets, ainsi que le Roi Catholique me l'avoit représenté, tandis qu'on me faisoit encore publiquement l'outrage de ne pas donner la moindre attention aux réponses définitives, qui avoient été faites par mon ordre sur les trois Mémoires, par lesquels les susdits Ambassadeur & Ministre Plénipotentiaire m'avoient fait leurs représentations concernant

*Déclaration
de guerre du
Roi de Portu-
gal contre le
Roi d'Es-
pagne.*

nant le projet susdit : enfin comme , par tous ces procédés inouïs & insoutenables , les deux Monarques susdits m'ont déclaré & fait de concert ensemble une guerre offensive & contraire à toute bonne foi : J'ai aussi ordonné qu'il fût enjoint à tous mes Sujets de regarder ceux qui font cette violence à la souveraineté absolue de ma Couronne , & qui envahissent ainsi mon Royaume comme des agresseurs & ennemis déclarés & publics ; afin qu'à compter de ce jour , pour tirer une vengeance juste & nécessaire , & pour leur défense naturelle & légitime , ils les traitent , en tout & par-tout comme tels ; & pour que , tant contre-eux tous en général , que contre leurs personnes & leurs biens , puissent les gens de guerre , & tous ceux qui seront de moi autorisés à cet effet , mettre en usage toutes les voyes de fait , que toutes les espèces de droit permettent d'employer en pareil cas.

J'entends aussi que lesdits gens de guerre , & généralement toutes les personnes quelconques , de quelle qualité & condition qu'elles puissent être , cessent absolument toute espèce de correspondance ou communication avec les susdits ennemis , sous les peines portées par le droit contre les rebelles & les traîtres. Je veux pareillement que tous Sujets des Royaumes de France & de Castille , qui se trouveront en cette Cour & dans les Royaumes de Portugal & des Algarves , aient à en sortir dans le terme de quinze jours , à compter de celui de la publication du présent ordre , à peine d'être traités comme ennemis , & de voir leurs biens confisqués , s'ils se trouvent dans lesdits Royaumes après l'expiration du délai susmentionné ; que tous les biens , qui se trouveront dans lesdits Royaumes , appartenans aux Sujets de ces deux Couronnes , ou qui leur viendront , soient mis en sequestre & confisqués ; & enfin que , tant par mer que par terre , toute communication & tout commerce avec les susdits Royaumes de France & de Castille , & leurs Sujets cessent dès ce moment ; toute entrée , vente ou autre usage quelconque des marchandises , effets & productions des Pays & Manufactures de ces deux Royaumes & des Etats de leur domination , demeurant défendus , sous peine de contrebande.

Ordonne

Ordonne Sa Majesté que le Conseil du Palais, chargé de l'exécution du contenu au présent Edit, le fasse publier dans toutes les Provinces, pour qu'il parvienne à la connoissance de chacun.

J'ai donné en même-tems les ordres nécessaires à l'Intendance Générale de la Police, pour qu'il soit expédié des Passeports à tous les Sujets des susdits deux Etats, qui seroient entrés avec bonne foi dans ce Royaume; ne voulant point en ce cas leur retirer ma protection, pour qu'ils puissent en sortir avec sûreté. Au Palais de Notre-Dame du Secours le 18. Mai 1762, avec le Paraphe de Sa Majesté.

Et pour que le présent Edit soit connu de tout le monde, il a été ordonné qu'il fût affiché. Fait à Lisbonne ce 23. Mai 1762.

Signé, ANTOINE-LOUIS DE CORDES.

La déclaration de guerre du Roi Catholique, conséquente à celle du Roi de Portugal, porte ce qui suit.

Toutes les fortes raisons, tous les motifs de justice & de convenance que j'ai représentés au Roi de Portugal, de concert avec le Roi Très-Chrétien, toutes les exhortations fraternelles, dont je les ai accompagnés, n'ont pû le détacher de la partialité aveugle qu'il a vouée aux Anglois nos ennemis, & sans laquelle il semble qu'il ne pourroit ni respirer ni regner; ce qui est en lui l'effet d'une habitude invétérée, & du pernicieux ascendant de ceux qui le conseillent. Nous n'avons fait, au contraire, l'un & l'autre, que lui donner lieu, non-seulement de nous apprendre combien nos espérances étoient vaines, mais encore de nous faire l'insulte la plus atroce, par la préférence qu'il a donnée à l'amitié & à l'alliance de l'Angleterre sur celle de l'Espagne & de la France, & de me faire, à moi en particulier, l'outrage de retenir dans la Ville d'*Extremos* mon Ambassadeur Don Joseph Torrero, sans aucun égard pour le caractère dont ce Ministre étoit revêtu, après l'avoir laissé partir de Lisbonne & poursuivre son voyage jusqu'à cette Ville, sous la sauve-garde des Passeports qui lui avoient été accordés pour sortir
du

du Portugal. Malgré des procédés si injurieux, & qui m'autorisent suffisamment à ne plus garder de mesures avec le Roi de Portugal & avec ses Sujets, comme je ne voulois point m'écarter de la résolution que j'avois prise de ne faire une guerre offensive aux Portugais qu'autant qu'ils m'y auroient forcé, & de ne faire entrer mes troupes dans leur pays que pour les délivrer du joug des Anglois, & nuire à ceux-ci qui sont mes ennemis déclarés, j'ai différé de donner mes ordres au Marquis de Sarria, Commandant Général des troupes destinées à entrer en Portugal, pour qu'il traitât, avec les rigueurs de la guerre, les troupes de ce Royaume & ses peuples, & d'interrompre toute correspondance & tout commerce avec eux. Mais, comme il m'est parvenu un Edit rendu le 18. Mai dernier par le Roi de Portugal, dans lequel, sous prétexte que le Roi Très-Chrétien & moi nous sommes convenus de disposer de ses Etats, de les envahir & usurper, on donne de fausses interprétations à nos démarches amicales & à nos intentions salutaires, & dans lequel Sa Maj. Très-Fidele ordonne à tous ses Sujets de nous regarder & de nous traiter comme des ennemis déclarés, & de cesser, tant par terre que par mer, tout commerce & toute correspondance avec nos Etats, en même-tems qu'elle défend l'entrée & l'usage de leurs productions & marchandises, qu'elle ordonne la confiscation des biens des Espagnols & des François, & qu'elle leur enjoint de sortir du Portugal, sous le terme de quinze jours; délai qui, quoique très-court, a été cependant si mal observé de sa part qu'avant son expiration on a vû, avec horreur, arriver en Espagne plusieurs de mes Sujets chassés des Villes Portugaises, avec les violences les plus odieuses, après avoir été très-maltraités & quelques-uns même estropiés. D'ailleurs, comme le susdit Marquis de Sarria a reconnu que les Portugais abusent de l'indulgence avec laquelle il les traite, & du soin qu'il apporte à leur faire payer tout ce qu'ils fournissent aux troupes qui sont à ses ordres: comme de plus ils ont porté leur ingratitude jusqu'au point que des pays entiers ont comploté secrètement d'égorger ses détachemens avancés, & que pour cela ils ont employé certains artifices qui font voir qu'ils

qu'ils sont conseillés & excités par des Officiers déguisés : & , comme enfin il ne me seroit plus possible de pousser plus loin ma patience & ma modération sans compromettre ma gloire & celle de ma Couronne, j'ai résolu sur toutes ces considérations, & je veux qu'à compter d'aujourd'hui mes troupes fassent la guerre dans le Portugal, comme dans un pays ennemi; que les biens des Portugais dans tous mes Etats soient confisqués; que les Portugais, qui s'y trouveront, en sortent dans l'espace de quinze jours, après la publication du présent Edit; que mes Sujets n'ayent plus aucune espèce de commerce avec eux, & que l'entrée, la vente & l'usage des productions & marchandises des pays & des manufactures du Portugal soient défendus dans mes Etats. J'ordonne que mon Conseil fasse exécuter le contenu au présent Edit.

Puisqu'on en est aux déclarations de guerre, donnons aussi, & de suite ici, celle du Roi de France contre le Portugal.

LE Roi T. Chrét. & le Roi Cath., forcés de soutenir la guerre contre l'Angleterre, ont contracté des engagements réciproques, pour mettre un frein à l'ambition excessive de cette Couronne & au despotisme qu'elle prétend usurper sur toutes les Mers & sur la Navigation & le Commerce des autres Puissances, sur-tout dans les Indes-Orientales & Occidentales.

*Ordonnance
du Roi de
France por-
tant déclara-
tion de guerre
contre le Roi
de Portugal.*

Leurs Majestés ont jugé qu'un des moyens convenables pour remplir cet objet étoit d'inviter le Roi de Portugal à entrer dans leur Alliance. Il étoit naturel de penser que ce Prince accepteroit avec empressement les propositions qui lui ont été faites en conséquence au nom de Sa Majesté & de Sa Maj. Catholique. Cette opinion étoit fondée sur ce que le Roi Très-Fidèle se doit à lui-même & à ses Peuples, qui depuis le commencement de ce siècle gémissent sous le joug impérieux des Anglois. D'ailleurs l'événement n'a que trop fait connoître la nécessité des justes démarches de la France & de l'Espagne par rapport à une neutralité suspecte & dangereuse.

gereuse, qui avoit tous les inconvéniens d'une guerre cachée.

Les Mémoires présentés sur ce sujet à la Cour de Lisbonne ont été rendus publics; toute l'Europe y a vu les raisons solides de justice & de convenance, sur lesquelles le Roi & le Roi Catholique ont fondé leur demande au Roi de Portugal, & auxquelles Sa Maj. Catholique a ajouté les motifs les plus tendres d'amitié & de parenté, qui auroient dû faire la plus forte & la plus salutaire impression sur le cœur du Roi Très-Fidèle.

Bien loin que des considérations si puissantes & si légitimes aient déterminé ce Prince à s'unir à Sa Majesté & à Sa Maj. Catholique, il s'est absolument refusé à leurs offres & a préféré de sacrifier leur alliance, sa propre gloire & l'avantage de ses Sujets à son dévouement aveugle & sans bornes aux volontés de l'Angleterre.

Une pareille conduite ne laissant aucun doute sur les véritables intentions du Roi de Portugal, le Roi & le Roi Catholique ne pouvoient dès-lors le regarder que comme un ennemi direct & personnel, qui, sous le prétexte artificieux d'une neutralité, qu'il n'auroit pas observée, auroit livré ses Ports à la disposition des Anglois, pour servir d'azile à leurs Vaisseaux & les mettre à portée de nuire plus sûrement & plus efficacement à la France & à l'Espagne.

Cependant Sa Majesté & Sa Maj. Catholique ont crû devoir encore garder des mesures avec le Roi Très-Fidèle, & si les troupes Espagnoles sont entrées en Portugal, cette invasion devenue indispensable n'a été accompagnée d'aucune déclaration de guerre, & elles s'y sont comportées avec des ménagemens, qui ne sont d'usage que vis-à-vis d'une Nation amie & neutre.

Des procédés si modérés ont été en pure perte; le Roi de Portugal vient de déclarer formellement la guerre à la France & à l'Espagne. Le Roi Catholique a été forcé par cette démarche inattendue, de faire la même déclaration contre le Portugal, & le Roi ne peut plus différer de prendre la même résolution.

Indépendamment des motifs, qui sont communs
aux

aux deux Monarques, chacun d'eux a des griefs particuliers contre la Cour de Lisbonne, qui suffiroient seuls pour justifier l'extrémité à laquelle Leurs Majestés se voient à regret obligées de se porter.

Personne n'ignore l'entreprise injuste & violente, exécutée par les Anglois en 1759, contre quelques Vaisseaux du Roi, sous le canon des Forts Portugais de *Lagos*. Sa Majesté fit demander au Roi Très-Fidèle de lui procurer la restitution de ces Vaisseaux; mais les Ministres de ce Prince, au mépris de ce qu'ils devoient aux regles de la justice, aux Loix de la Mer, à la Souveraineté & au Territoire de leur Maître, indécemment violés par l'infraction la plus scandaleuse des droits des Souverains & des Nations, n'ont jamais répondu aux réquisitions réitérées de l'Ambassadeur du Roi sur ce sujet, que par des propos vagues & avec un air d'indifférence, qui tenoit de la dérision.

En même-tems la Cour de Lisbonne, feignant d'ignorer que les Souverains, qui ne tiennent leur rang que de leur naissance & de la dignité de leur Couronne, ne peuvent jamais permettre, sous quelque prétexte que ce soit, qu'aucune Puissance entreprenne de donner atteinte aux prérogatives & aux droits acquis à l'ancienneté & à la majesté de leur Trône, a prétendu établir indistinctement une alternative de préseance entre tous les Ambassadeurs & Ministres étrangers, qui résidoient auprès du Roi de Portugal. Le Roi informé par son Ambassadeur de la notification qu'on lui avoit faite de cet arrangement bizarre & sans exemple, fit témoigner par écrit son juste mécontentement au Roi Très-Fidèle, & Sa Majesté déclara qu'elle ne souffriroit jamais qu'on entreprit d'affoiblir le droit essentiellement attaché au caractère dont elle veut bien honorer ses Ambassadeurs & des Ministres.

Quelque autorisé que le Roi fût à marquer alors son ressentiment sur ces griefs & sur plusieurs autres sujets de plaintes, que la Cour de Portugal lui avoit donnés, Sa Majesté se contenta de rappeler son Ambassadeur & a continué d'entretenir avec le Roi Très-Fidèle une correspondance, qu'elle desiroit très-sincèrement de rendre plus intime & plus durable.

Ce Prince ne pourra donc s'en prendre qu'à lui-

à

même

même des malheurs d'une guerre, qu'il devoit par toutes sortes de raisons éviter, & qu'il a déclarée le premier.

Les offres qu'il a faites d'observer une exacte neutralité, auroient pu trouver accès auprès du Roi & du Roi Catholique, si l'expérience du passé ne les avoit pas precautionnés contre l'illusion & les dangers d'une pareille proposition.

La Cour de Lisbonne s'empressa au commencement de ce siècle de reconnoître le Roi Philippe cinquième, de glorieuse mémoire, & contracta les engagemens les plus formels avec la France & avec l'Espagne. Pierre II. qui regnoit en Portugal, parut entrer de bonne foi dans l'Alliance des deux Couronnes; mais après avoir dissimulé pendant trois ans ses intentions secrètes, il manqua à toutes ses promesses & à la neutralité qu'il avoit ensuite sollicitée, & qu'il avoit même conseillé à la République des Provinces Unies d'embrasser, par une Lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, & il s'unit aux ennemis de la France & de l'Espagne. La même confiance & la même sécurité, de la part de ces deux Couronnes, auroient été infailliblement suivies de la même défection de la part de la Cour de Lisbonne dans les circonstances présentes.

Le Roi, uni au Roi Catholique par les sentimens indissolubles d'une amitié tendre & d'un intérêt commun, espère que leurs efforts réunis éprouveront la protection du Dieu des Armées & forceront enfin le Roi de Portugal à se conduire par des principes plus conformes à la saine Politique, à l'avantage deses Peuples, & aux liens du sang, qui l'unissent à Sa Majesté & à Sa Maj. Catholique.

Ordonne & enjoint Sa Majesté à tous ses Sujets, Vassaux & Serviteurs de courre-fus aux Sujets du Roi de Portugal; leur fait très-expresses inhibitions & défenses d'avoir avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie; & en conséquence Sa Majesté a dès-à-présent révoqué & revoque toutes permissions, passeports, sauvegardes & faufconduits contraires à la présente, qui pourroient avoir été accordés par elle ou par ses Lieutenans-Généraux & autres ses Officiers, & les a déclarés nuls, de nul effet & valeur; défendant à qui que

ne soit d'y avoir égard. Et, comme au mépris de l'Article XV. de Paix, signé à Utrecht entre la France & le Portugal le 11. Avril 1713, & par lequel il est expressément stipulé : *Que dans le cas de quelque rupture entre ces deux Couronnes on accordera toujours le terme de six mois aux Sujets de part & d'autre après ladite rupture, pour vendre ou transporter sous leurs effets & autres biens, & retirer leurs personnes, si bon leur semblera.* Le Roi de Portugal vient d'ordonner que tous les François, qui étoient dans son Royaume, en sortissent dans le terme de quinze jours, & que tous leurs biens fussent confisqués & mis en séquestre : Sa Majesté, par une représaille, ordonne également que tous les Portugais qui se trouvent dans ses Etats, en sortent dans le même terme de quinze jours après la publication des présentes, & que tous leurs biens soient confisqués.

Mande & ordonne Sa Majesté, à Mr. le Duc de Penthièvre, Amiral de France, aux Maréchaux de France, Gouverneurs & Lieutenans Généraux pour Sa Majesté, Colonels, Mestres de Camp, Capitaines, Chefs & Conducteurs de ses Gens de guerre, tant de cheval que de pied, François & étrangers, & tous autres ses Officiers qu'il appartiendra, que le contenu de la présente ils fassent exécuter, chacun à son égard dans l'étendue de ses pouvoirs & juridiction. Car telle est la volonté de Sa Majesté, laquelle veut & entend que la présente soit publiée & affichée en toutes ses Villes tant maritimes qu'autres, & en tous les Ports, Havres & autres lieux de son Royaume & Terres de son obéissance, que besoin sera, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. Fait à Versailles le 20. de Juin 1762.

Signé, LOUIS.

Et plus bas, LE DUC DE CHOISEUL.

De ces Pièces passons à la suite de ce que présentent les Armées dans le Portugal. Les Naturels de ce pays, qui n'avoient ni envie ni intérêt d'entrer en guerre avec les Espagnols, prennent à présent feu contre-eux, & se défendent. Le

Marquis de Sarria, qui commande l'Armée de ces derniers, avoit publié un Manifeste à son entrée sur leurs Terres, par lequel il promettoit de payer comptant tous les vivres que lui fourniroient les habitans, de ne les charger d'aucunes contributions, de leur donner au contraire toute protection, le Roi son Maître n'ayant pour objet que de délivrer le Portugal du joug des Anglois. La Cour de Lisbonne, prenant le contre-pied, a fait défense à ses Sujets de la Province de *Tralos-Montes*, de fournir aucunes subsistances aux Espagnols & de les traiter en ennemis. De-là l'invasion ennemie, la prise des Places frontières, la rupture, enfin la guerre ouverte. De *Miranda* & de *Bragance*, occupées par les Espagnols, ils sont marchés à *Charvez* & à *Moncorvo*, trouvées désertes, par la retraite des garnisons. Cette dernière Place paroissoit leur faciliter la reddition de plusieurs autres en marchant en avant; ce qui a eu lieu. De *Villa-Real* & de *Monte-Alegre*, occupés par des troupes légères commandées par le Brigadier Espagnol Don Alexandre O-Reilly, cet Officier avoit pris les mesures convenables pour éviter les effets d'un attroupement d'habitans du pays & de troupes Portugaises qui ne prenoient que le nom d'auxiliaires, & qui, pour n'être pas reconnues, ne portoient point d'uniformes. Mais ses précautions ne l'ont pas mis hors d'atteinte. A peu de distance de *Villa-Real* il vit les hauteurs & les postes les plus avantageux occupés par une multitude de paysans armés, dont le nombre augmentoit à tout moment, & qui incommodoient extrêmement ses troupes dans leur marche, non-seulement par un feu continu de mousqueterie, mais encore en embra-

sant

sant d'arbres le chemin étroit & difficile qu'elles avoient enfilé. Don O-Reilly effectua néanmoins par ses dispositions, que les Portugais ne purent lui couper la retraite. Il les délogea des hauteurs, quoiqu'avec peine & en souffrant de leur feu; mais sans égard au danger, il s'ouvrit un chemin au milieu d'eux, après une perte de plusieurs morts & blessés, dont celle des Portugais va au double : on la compte d'une centaine d'hommes outre 28 prisonniers, qui ont été conduits à *Charvez*.

De crainte que les Espagnols n'exécutassent un second passage, le Comte de Baron, Généralissime de l'Armée Portugaise, a détaché de son Camp d'*Abrantes* vers *Moncorvo* un Corps de troupes, partie Cavalerie, partie Infanterie, aux ordres du Marquis de Merialva Lieutenant-Général & de quatre Maréchaux de Camp. Ceci s'est passé dans les derniers jours de Mai & les premiers de Juin, qu'il arriva plusieurs Régimens Anglois aux Portugais : ils en attendent d'autres, & par leur jonction, ils comptent d'être bientôt à un nombre combiné de près de 60 mille hommes. Le Marquis de Beauveau, en marche avec un Corps de 12 mille hommes de troupes de France, avance de son côté dans la *Vieille-Castille* pour renforcer l'Armée Espagnole, qui avoit encore le 18. Juin son Quartier-Général à *Dos-Igeffias*. Les Portugais forment divers Camps, & paroissent vouloir se rassembler en nombre près de *Coimbre*.

Les opérations vont ainsi seulement commencer à façon, en se disputant le terrain. La lenteur avec laquelle les Espagnols agissent, donne du tems à leurs ennemis de se mettre en défense, de lever du monde, de fortifier quelques

postes ; & soit par inclination , ou par des motifs de crainte , les Sujets du Portugal donnent à leur Roi des marques de zèle pour son service. L'Archevêque , le Chapitre & le Clergé d'*Evora* lui ont offert un don de 50 mille cruzades par an aussi long-tems que la guerre durera. Le corps des Marchands lui a aussi offert l'impôt de 4 par cent sur les marchandises fixées pour rétablir Lisbonne , & en conséquence tous les ouvriers ont été congédiés. On ne laisse pas d'être alarmé dans cette Capitale , où les Espagnols devroient déjà être , sans la nécessité où ils ont été jusqu'à présent de tirer leurs vivres des derrières.

Egalement par mer il ne s'opère encore rien d'important. L'Escadre Espagnole du *Ferrol* à bien appareillé , mais elle n'est allée d'abord que mouiller à l'embouchure du Canal. Celle de *Carthagene* se tient en rade pour appareiller aussi , de même que l'Escadre de *Cadix*. La crainte peut-être qu'on a prise des forces maritimes de l'Angleterre , fait qu'on hésite de mettre à la voile pour chercher son ennemi. Une bataille navale perdue anéantiroit tout-à-coup le plan que l'Espagne & la France ont formé pour la mer. En attendant , on se voit prendre des Vaisseaux de la plus grande valeur par les Anglois , croisant avec nombre de Bâtimens sur toutes les Côtes de l'Espagne. De ce nombre est l'*Hermione* , Frégate Espagnole de 24 canon , revenant de la mer du Sud avec un chargement pour la valeur de quatre millions de piâtres , tant en espèces qu'en marchandises , dont un dixième pour le compte du Roi. Cette Frégate , dont il convient d'exposer le fait , étoit en route de *Callao* , Port de l'Amérique méridionale , lorsque la *Favorite* , Chaloupe Angloise de 16 canons & de 75 hommes , commandée

par

par un Capitaine nommé Polnay, en fit rencontrer à la hauteur du Cap *Saint Vincent*. Après un feu assez vif, l'*Hermione* baissa pavillon. Le Capitaine Polnay, qui s'étoit apperçu de la supériorité de l'Equipage Espagnol sur le sien, craignoit, s'il alloit à bord de l'*Hermione*, d'y découvrir sa foiblesse & d'y être massacré avec son peu de monde. En conséquence il joüa d'intrigue : il fit voile vers la Frégate Angloise l'*Active* de 36 canons qui étoit à peu de distance de lui, & exposa sa situation au Commandant de ce Navire, lui demanda du renfort, l'obtint & se rendit conjointement avec l'*Active* même sur le Vaisseau Espagnol, qu'il conduisit ensuite à *Gibraltar*. Un autre Vaisseau Espagnol aussi richement chargé, allant de *Cadix* à *Carthagene* d'Amérique, a été également pris par le Vaisseau Anglois le *Moore*, & conduit à la *Martinique*. Nous ne dirons rien de quelques prises moindres, ni de quelques-unes des Anglois de peu de conséquence qui ont été faites par des Armateurs Espagnols. Il semble que plus d'activité feroit mieux parvenir aux fins qu'on s'est proposées pour la conquête du *Portugal* & pour lutter contre les Anglois par mer.

On craint pour la *Havane* bloquée, à cause des forces du double supérieures à celles de l'Espagne qui sont dans l'Isle de *Cuba* pour la défendre. Tout ce qui peut faire espérer de la réussir à la Cour de Madrid dans ce qu'elle médite contre ses ennemis, c'est le grand concert qui regne entre-elle & les Cours de Vienne & de Versailles. Outre sa Déclaration de guerre, elle a envoyé au Viceroi de Navarre & aux Comman-dans des Royaumes & Provinces de la Monarchie, l'ordre dont voici le contenu.

Depuis

Depuis que les Portugais, par une haine invétérée pour tout ce qui porte le nom Espagnol, haine qui n'a assurément d'autre fondement que des préventions héréditaires passées des pères aux fils, ont poussé la barbarie jusqu'à couper le nez & les oreilles, ou faire souffrir quelque autre cruauté semblable aux Espagnols qui sortoient du Portugal en vertu de la Déclaration de guerre, lesquels sont arrivés à nos frontières ainsi mutilés & défigurés; le Gouvernement Portugais a de plus essayé d'ébranler par l'intérêt la fidélité & l'amour que de bons Sujets doivent à leur Patrie, en faisant publier le 17. de ce mois (de Juin) à Yelves, & sans doute par toute la frontière, que tout Sujet banni de l'Espagne, qui voudra se retirer en Portugal avec ses biens, y jouira de toute liberté & franchise, & sera traité comme regnicole. Sa Majesté croit qu'elle n'a aucun Sujet assez indigne du nom Espagnol, pour se laisser tenter par de pareilles offres. Si cependant il en étoit aucun, qu'il sache dès-à-présent qu'en quel-que-tems qu'il rentre en Espagne, il sera regardé comme traître & déserteur de sa Patrie, & comme tel puni & flétri; ainsi qu'il appartiendra. Pour-quoi Sa Majesté vous mande, que vous ayez à faire publier le présent Edit dans toute l'étendue de votre juridiction. Au Buen-Retiro le 25. Juin 1762. Etoit signé, par ordre de Sa Majesté, DON RICHARD WALL.

ITALIE.

La Cour de Naples, sans se départir de la neutralité qu'elle a embrassée quant à la guerre présente, met ses Côtes & ses Ports de plus en plus en état de défense. A cet effet elle a fait construire

struire deux nouveaux Forts, l'un à *Musca*, l'autre à *Sorrento*, qui ont été garnis d'une artillerie nombreuse. Sa marine, ses forces de terre, tenues constamment sur un pied respectable, ne defarmeront en rien tant de si long-tems que la paix ne sera pas rendue à l'Europe : l'Espagne & la France y ont intérêt vis-à-vis de l'Angleterre. Les Navires Napolitains armés en guerre & en course sont d'ailleurs sur le qui-vive à cause des Algériens qui infestent les mers des Deux-Siciles & autres de l'*Italie* ; il y en avoit 18 bien comptés, à présent seulement 15. Le Capitaine Peppe, avec les Galeres qu'il commande, leur donne la chasse ; en ayant rencontré trois dans les premiers jours du mois de Juin à la hauteur du Mont *Circeo*, il les a attaqués, en a coulé un à fond & pris les deux autres, après un combat long & opiniâtre.

Le mont *Vesuve*, en éruption depuis le mois de Mai, allarme ses environs : il les couvre de pierres, de cendres & de lave brulante. On est en prières dans tout *Naples*, pour obtenir du Ciel d'être délivré de ce fleau.

A *Rome* le St. Pere a ouvert un Jubilé indiqué afin de fléchir le courroux du Tout-Puissant, & qu'il inspire aux Princes en guerre l'esprit de paix & de concorde.

La Cour de *Turin* tient, comme celle de *Naples*, ses forces en haleine. Les Genoïs en prennent de l'ombrage pour le Marquisat de Final ; & comme ils voyent le parti de Mr. Paoli se réduire en *Corse*, & quelques Cantons des soulevés de cette Isle s'être choisis un autre Chef, ils ont cru devoir y envoyer Mr. Charles Spinola pour tâcher de gagner enfin les esprits. Cependant Paoli continué son séjour à *Corti*, où il a douze Asses-

seurs

seurs qui partagent l'autorité avec lui, mais qui ont le droit d'inspection sur sa conduite.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

A N G L E T E R R E. Depuis que le Parlement est séparé, on a supputé les subsides accordés pendant la séance pour le service de l'année courante : ils montent à 18299153 livres sterlings 18 shelings 4 sols, & les ressourcés pour les remplir à 18617895 livres sterl. 2 shel. 8 sols. La dette nationale se montoit le 5. Janvier à cent dix millions six cens trois mille huit cens trente-six livres sterlings deux sols trois deniers. Le Portugal en guerre avec l'Espagne l'augmentera encore de beaucoup, par les secours qu'on s'efforce de donner à cette Couronne amie, en hommes, en artillerie, en munitions de toute espèce & en Vaisseaux. Les transports en sont faits à présent pour la plupart, & les troupes combinées ayant ordre de marcher aux Espagnols dans le Portugal, on est dans l'impatience d'apprendre quelle issue auront eu les premières opérations. Si elles n'ont pas été heureuses, les cris ne manqueront pas de recommencer parmi la Nation. Le Ministère s'y attend ; mais fécond en ressources d'assoupissement, il saura les faire taire, toujours en faisant montre des avantages qu'elle peut tirer dès-à-présent de la conquête des Isles Françoises dans l'*Amérique*, de ses anciens

anciens établissemens dans l'*Asie*, & de l'espérance de porter des coups pareils aux Isles des Espagnols, sur-tout à celle de *Cuba*, où les Vaisseaux du Roi, rassemblés en nombre, doivent tenter la prise de la *Havane*, qu'on lui fait déjà appercevoir autant qu'exécutée. On lui montre au doigt les Flottes formidables qui couvrent les deux mers, qui bloquent les Ports de France, qui cherchent les Escadres Françoises & Espagnoles pour les abimer ; sans cesse on lui compte les prises fréquentes & riches que les Armateurs Anglois font sur les François & les Espagnols. On lui dit qu'on va supprimer les subsides accordés à divers Princes d'Allemagne, & sur-tout au Roi de Prusse, qui n'en aura plus de besoin depuis le changement de système de la nouvelle Cour de Russie, toute dévouée à ce Prince, & très-en état de lui fournir bien au-delà de ce qu'il tiroit de l'Angleterre, puisque le nouveau Czar, tournant des Autrichiens ses forces pour augmenter celles des Prussiens, le Corps de Mr. de Czernichew avoit déjà joint en *Silésie* l'Armée de leur Monarque.

Cette jonction est véritable. Il n'est pas moins vrai qu'il se fait à la continuë des captures en mer, même de grande importance, dont les deux principales depuis celles dont on a fait mention jusqu'à ce jour, sont deux Frégates Françoises, dont les charges ont été estimées 120000 livres sterlings, revenant de *St. Dominique* en Europe, & qui ont été prises & amenées à la *Jamaïque* par la Frégate Angloise la *Borée*. Les autres de moindre conséquence, peuvent évaluer celles que les François & les Espagnols ont faites à leur tour & dans le même-tems sur les Navires Anglois. On

On ne veut toujours entendre à aucune des propositions de paix que diverses Puissances ont faites & cru acceptables par la Grande-Bretagne; cette Cour s'en tient sans retour à ce qu'elle a une fois déclaré vis-à-vis de la France; & se croyant comme assurée de tous avantages à en remporter encore, de même qu'en Portugal, & de contribuer par ses troupes en Allemagne au succès des armes des Alliés, elle compte que la guerre ne se finira qu'en voyant ses ennemis abatus & à venir lui demander cette paix aux termes qu'elle voudra bien lui fixer. Elle s'attend aussi à apprendre bientôt la nouvelle d'une victoire remportée sur l'Escadre Françoisse de *Toulon* qui, sortie de ce Port, doit avoir été jointe par quelques Vaisseaux de guerre Espagnols vers le Détroit. C'est assez pour se le persuader que l'Amiral Saunders ait fait voile, comme il l'a fait en effet de *Gibraltar*, pour aller à la rencontre de cette Flotte combinée des François & des Espagnols, avec dix-huit Vaisseaux & quatre Frégates, tandis dit-on, que ceux-ci n'en ont ensemble que seize mais forts de ligne & deux Frégates à lui opposer. Mais on apprendra bientôt ce qui se sera présenté de leur rencontre, & si les conjectures sur un gain de combat naval assuré ont porté juste. Voici en attendant ce qu'on peut rapporter.

Le Prince de Mecklembourg-Strelitz, frère de la Reine, est allé le 22. Juin s'embarquer à bord de la Frégate du Roi la *Venus*, qui le transporte avec sa suite à *Lisbonne*. A *Spithead* le Duc d'York a arboré son pavillon à bord du Vaisseau de guerre la *Princesse-Amélie* de 80 canons, & l'Amiral Hawke a d'abord appareillé pour mettre à

la

la voile. Sa Flotte de laquelle est Son Alt. Royale, est composée, outre le Vaisseau la *Princesse-Amélie*, des Vaisseaux le *Royal-Georges* de cent canons, de l'*Océan* & du *Prince* de 90, du *Héros*, du *Shrewsbury* & du *Magnanime* de 74, du *Prince d'Orange* de 70, du *Nassau*, du *Bedford*, de la *Revenge*, de l'*Achille* de 64, & des Frégates le *Prince-Edouard* de 44, de l'*Eole* & de la *Melampe* de 36, de la *Tartare* & de la *Shannon* de 20, & de la Chaloupe le *Martin*. On saura bientôt quelle entreprise cette Amiral aura tentée. L'Amiral Moore, qui commande l'Escadre d'observation aux *Dunes*, ayant détaché le Chef d'Escadre Young avec le Vaisseau de guerre le *Guernesey* de 50 canons & quelques Frégates & Chaloupes, pour croiser sur la Côte de Normandie; ce Chef d'Escadre a bloqué à *Caen* treize Bateaux plats qui y avoient été préparés pour passer à *Brest*, sous l'escorte de quatre Bâtimens armés. Le Port du *Havre* est aussi bloqué.

On acheve en diligence tous les Vaisseaux neufs du premier rang qui sont sur les Chantiers dans les différens Ports, & il y a ordre d'en construire encore trois de 84 canons chacun dans le Chantier de *Portsmouth*, où l'on a rassemblée, de même que dans celui de *Plymouth*, tous les Vaisseaux de guerre qui restent encore dans le Royaume, afin de les préparer à mettre en mer où le besoin le demandera, excepté néanmoins l'Escadre des *Dunes* au commandement de Mr. Moore, qui doit y demeurer, pour s'opposer à toute descente que les ennemis auroient pris dessein de tenter vers l'un ou l'autre des trois Royaumes. La sédition d'*Irlande* assoupie, préparoit à en apprendre quelque événement en descente lorsqu'elle arriva; mais il paroît

roit qu'on ne doit plus rien en craindre.

Ce soulèvement n'a pas eu pour les coupables les suites douces que nous en avons marquées le mois passé. Rien moins que la liberté, rien moins que le pardon qui leur auroit été accordés. On les a mis à mort dans les divers endroits de l'*Irlande* où ils étoient détenus, par des Sentences rendues contre-eux. Les Places où se sont faites les exécutions, ont été environnées par des détachemens de troupes réglées. Malgré cela, un nouveau Corps d'environ 200 hommes soulevés s'est montré à *Cashell* dans le même Royaume, y a pillé plusieurs maisons, & enlevé les bornes de plusieurs héritages : il a fallu de nouveau détacher contre ces nouveaux mécontents des troupes réglées & des milices. De plus il y a eu dans la Capitale, qui est *Dublin*, une autre émeute parmi les Manufacturiers de toiles, qui prétendoient se faire hausser leurs gages : ils ont tué quelques-uns de leurs camarades qui refusoient de se liguier avec eux, & l'on a de nouveau été obligé d'employer la force pour les faire rentrer dans le devoir. De sorte qu'il sera besoin d'entretenir constamment plus de troupes dans l'*Irlande* qu'on ne le pensoit, parce que l'on prend l'idée que toutes ces émeutes tirent leur sujet d'une cause étrangère.

De la *Nouvelle-Yorck* on a l'avis que les Vaisseaux de transport qui ont à bord les troupes destinées à la conquête de la *Loiisiane*, ont fait voile de ce Port & des Ports voisins le 30. Mai dernier, sous l'escorte de trois Vaisseaux de guerre pour cette expédition, dont le Général Amherst a pris la direction.

Des *Indes* : Que quelques-unes des Frégates
du

du Roi ayant été envoyées pour reconnoître le *Cap François*, elles y ont découvert l'Escadre Française du Marquis de Blenac, dont deux Vaisseaux étoient sortis pour attaquer ces Frégates, mais qu'ils avoient été obligés de se retirer : Que le reste de cette Escadre devoit se joindre à seize Vaisseaux de guerre Espagnols qui se trouvoient à la *Havane*. On veut en augurer à *Londres* que ces Vaisseaux des deux Nations ennemies voudront repasser en Europe, parce qu'on auroit peine à croire qu'ils fussent assez nombreux pour aller chercher l'Amiral Pocock, Anglois, qui est passé dans l'Isle de *Cuba* avec 23 Vaisseaux de ligne, autant de Frégates & environ 160 Vaisseaux de transport, chargés de troupes.

Le Comte de Holdernes est désigné Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi auprès du nouvel Empereur de Russie : il doit partir pour se rendre à *Petersbourg*, d'où le Comte de Woronzow est au contraire arrivé à *Londres* le 10. Juillet en la même qualité de la part du Czar.

Un avantage remporté le 24. Juin sur un Corps de troupes Françaises de l'Armée des Maréchaux d'Estrées & de Soubise à *Grebenstein*, a été publié à *Londres* & annoncé au peuple par une décharge générale du canon du Parc & de celui de la Tour. Le Roi, la Reine & la Famille Royale ont reçu les complimens d'usage à cette occasion. Les troupes Angloises qui sont à l'Armée du Prince Ferdinand, ayant contribué à la victoire, il y a eu de grandes réjouissances publiques dans toute la Ville. Le 7. Juillet on a présenté à Leurs Majestés trois Etendarts & quatre Drapeaux enlevés
aux

aux François dans l'action; on les a exposés en public. Nous marquerons les circonstances de cette journée à l'article des Armées.

H O L L A N D E.

Avant une séparation des Etats de Hollande & de Westfrise, qui s'est faite sur la fin de Juin, on est convenu dans cette assemblée de remettre à la prochaine les affaires maritimes sur le tapis, & de prendre enfin toutes les mesures nécessaires pour mettre de plus en plus la Marine des Provinces-Unies sur un pied plus respectable qu'elle n'est depuis plusieurs années, afin d'assurer par-là le Commerce & la Navigation d'où dépend la prospérité de la République, que les Anglois n'ont pas peu troublée depuis nombre d'années, par cette envie d'envahir tout le commerce maritime des diverses Nations, & sur-tout celui des Hollandois dans le Royaume de *Bengale*.

Le Général Yorcke, Ministre d'Angleterre, retourne à *Londres*: il sera remplacé par un autre, comme Mr. d'Affry va l'être pour la France par Mr. d'Avrincourt.

P A S S - B A S.

BRUXELLES. Le 15. Juillet deux Compagnies des Gardes du Roi de France ont passé par cette Ville se rendant à l'Armée du *Bas-Rhin*; le 17. deux autres, toutes quatre chacune de 128 Maîtres, & le 19. il y est arrivé 150 Grenadiers à cheval, toujours pour le *Bas-Rhin*.

Ces troupes viennent de la Flandres où l'Armée Française, campée en divers endroits, est composée de ce qui suit. Sous *Dunkerque* huit Régimens formant 14 Bataillons: à *Boulogne* deux

deux Bataillons, à Calais trois Bataillons avec les Dragons de la Reine, à Bergues Royal-Dragons Mestre de Camp, à Valenciennes deux Bataillons. La Maison du Roi est à Saint-Omer, à Aire & à Bethune. Cent hommes du Régiment de Conti Cavalerie sont détachés sur la Côte. Le Comte d'Herouville, Lieutenant-Général, commande cette Armée en chef : il a sous lui, Mrs. de Puysegur, du Barail & Pelletier aussi Lieutenans-Généraux, six Maréchaux de Camp, huit Brigadiers, & deux Aides-Maréchaux des Logis.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est. passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

CET Article ne paroîtra intéressant ce mois-ci que par les préparatifs de mer dont on s'occupe sans relâche dans tous les Ports du Royaume par ordre de la Cour, afin de montrer à l'opiniâtre ennemi qu'on a à combattre, ce que l'on sera bientôt en état de lui opposer, ce que peut contre lui la Puissance qu'il méprise, & quelles sont ses ressources. Tous les Ordres de l'Etat se portant, par amour pour leur Roi, à lui offrir au-delà du nécessaire pour une Marine formidable, cette Marine se forme à vûe d'œil; nombre de particuliers mettent en mer des Navires en course; il n'y a d'ailleurs de Vaisseaux & de Bâtimens de la Couronne, grands & petits, qu'on n'équipe, qu'on n'arme, & dont on augmente le nombre : tout y abonde par les

soins infatigables du Ministre, Diverses Escadres vont de suite mettre en mer. Celle de *Toulon*, commandée par Mr. de Bompar, chef d'Escadre & Commandeur de l'Ordre de St. Louis, y est : elle a mis le 7. Juillet à la voile par un vent des plus favorables, composée de dix Vaisseaux de ligne, de deux Frégates, de trois Chebecs & ayant sans son convoi quantité de Bâtimens de transport, qui, avec les Vaisseaux, sont montés par 17 à 18 mille hommes. Cette Escadre a pris d'abord la route de *Mahon*, d'où étant revenuë, quelques Navires en ont ramené les Régimens de Languedoc, de Royal-Italien & les Grenadiers Royaux de Chabillant, formant un Corps de 2500 hommes. Elle s'est depuis tenuë au large, puis elle a remis à la voile vers le Détroit, où elle doit avoir été jointe par une Escadre d'Espagne sortie de *Carthagene*. On doit ainsi apprendre bientôt quelle suite aura eu cette jonction effectuée; & si l'Amiral Saunders, avec la Flotte Britannique qu'il commande vers *Gibraltar*, ne s'en fera pas approché pour la combattre. On en parle. Mais attendons pour rapporter ce qui pourra s'être passé.

Peu après le départ de l'Escadre, l'ordre est venu à *Toulon* d'armer en toute diligence quatre Galères & trois Frégates qui y étoient restées, d'achever sans perte de tems quatre Chebecs qu'on avoit sur les chantiers, dont le travail est à présent fini, & de continuer avec la même vigueur la construction de deux nouveaux Vaisseaux de guerre, qui portent les noms de *Provence* & de *Zélé*. Le Chevalier de Glandeves a repris le Commandement de la Marine à *Toulon* depuis que Mr. de Bompar en est parti.

A *Rochefort* l'ordre est donné de faire passer

à *Dunkerque* 140 grosses pièces de canon; à *Brest* d'y armer avec activité le Vaisseau le *Royal-Louis* de 116 pièces de canon, qui sera commandé par Mr. de Beaufrier Capitaine de Vaisseau & de Port, le *Minotaure* de 74 aux ordres de Mr. de Marnieres, le *Sceptre* de même force que commandera Mr. Hector, & la Frégate l'*Héroïne* de 36, qui sera sous le Commandement de Mr. de Lorgevil, tous trois également Capitaines de Vaisseaux. L'ordre est encore à *Brest* d'y travailler jour & nuit au raboub de tous les Vaisseaux, de toutes les Frégates & de tous les autres Bâtimens qui se trouvent dans ce Port, pour être armés tout de suite & prêts à partir.

Le Port de *Marseille* abonde en provisions; que quantité de Navires viennent y décharger continuellement: il n'y a pas de semaines qu'on n'y en voye entrer neuf ou dix. Par ces Bâtimens on apprend à tems bien des particularités de la mer qu'on ne sauroit que quelque-tems après, telles que rencontres de Bâtimens en course qui s'entreprennent, des prises & autres événemens semblables, qui sont les coups de la petite guerre maritime. Les nouvelles publiques de semaine les détaillent; nous les passons comme peu intéressantes quant à la grande cause. Mais on y voit le triste récit d'un Vaisseau de la Compagnie des Indes, nommé le *Dromadaire* qui a fait naufrage sur les Isles du *Cap Verd*, allant en France avec une cargaison de provisions de bouche, d'agrets, d'appareux, & de 50 mille livres en espèces; de tout l'Equipage, composé de 150 hommes, il ne s'en est sauvé que 86, dont trois Officiers. Le reste a péri.

Quant aux Parlemens du Royaume, tout tend de leur côté à anéantir les Jésuites. A l'exception de ceux de *Dijon* & de *Douay*, tous lâchent sans cesse leurs Arrêts contre ces Religieux : ils reçoivent les Procureurs-Généraux Appellans comme d'abus des Bulles, Brefs, Lettres Apostoliques qui leur ont été données : ils ordonnent l'apport au Greffe des Titres & Actes d'Etablissement dont on les a pourvus : ils enjoignent à tous Ecoliers de ne plus fréquenter leurs Classes, à tous Séminaristes d'en vider les Séminaires, à tous Novices de se retirer de leurs Noviciats &c. Saïsie, vente de tous les biens meubles & immeubles des Jésuites s'ensuivent, & dont, sur les deniers qui en proviennent, provision tirée de 200 livres pour la subsistance de ceux de ces Pères qui, ayant passé 33 ans, se trouvent exclus de tout patrimoine. Rien de plus terrassant que les termes dont on use envers les Jésuites. Nouveaux Maîtres instructeurs de la jeunesse, Ecclésiastiques & Laïques, mis de tous côtés à leur place & dans leurs divers Collèges. On y fixe les honoraires des Principaux à 1800 livres, des sous-Principaux, des Professeurs de Théologie, s'il y en a de fondés, de Philosophie, de Rhétorique à 1100 livres chacun, du Régent d'Humanités à 900, des Régens de Grammaires à 800 : les gages des Valets sont à 200.

Les Prélats du Royaume voyent avec douleur ce qui se passe à cet égard. Un d'eux a cru devoir encore s'adresser au Roi & lui présenter la courte mais pathétique Lettre que voici.

S I R E. Quoique je n'aye pas signé avec les autres Prélats la Réponse (Avis des Evêques de France

France) qu'ils ont eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté, je n'en ai pas moins formellement ni moins pleinement adhéré à leur Avis commun sur les quatre articles qui leur ont été proposés de la part de Votre Majesté, touchant l'utilité, la doctrine, la conduite & le régime des Jésuites. Du côté des talens & des vertus, je me regarde comme le dernier des Evêques de l'Eglise Gallicane, &, en suivant l'impression de ce sentiment, j'aurois volontiers souscrit après tous mes Confrères; mais je dois des égards à la dignité du Siège où il a plu à Votre Majesté de m'appeller, & je ne puis compromettre des prérogatives que Votre Majesté elle-même, à l'exemple de ses augustes Prédecesseurs, se fait un devoir de protéger. Cette considération seule a été capable de m'empêcher de souscrire aux témoignages avantageux que les autres Prélats ont cru devoir rendre aux Jésuites de votre Royaume. Permettez, SIRE, qu'en renouvelant entre vos mains ma parfaite adhésion à cet Acte solennel, j'implore de nouveau votre justice & votre autorité souveraine en faveur d'un Corps Religieux, célèbre par ses talens, recommandable par ses vertus, & digne de votre protection, par les services importants qu'il rend depuis deux siècles à la Religion & à l'Etat.

Il y a eu des Principaux nommés par des Parlemens en certains Collèges, lesquels ont refusé cette charge, aimant mieux de les recevoir des Archevêques, à qui ils pensent qu'appartient seuls le droit de nommer à ces places. D'autres qui en ont accepté ont été interdits par ces Prélats. Ainsi nouveaux démêlés à régler, à terminer.

L'Assemblée générale du Clergé ayant terminé ses séances, & accordé au Roi le don gratuit

dont nous avons fait mention, de plus une très-grosse somme pour l'augmentation de la Marine, les Prélats & autres Députés qui la composent, Mr. l'Archevêque de Narbonne à leur tête & Mr. l'Archevêque de Toulouse portant la parole, ont été admis à l'audience du Roi le 27. Juin, avec les honneurs & les cérémonies d'usage en cette circonstance.

La Commission du Châtelet, que nous avons improprement nommée *Commission à l'Arсенal de Paris* dans notre dernier Journal, s'est assemblée pour instruire le procès des Officiers du Canada qu'on a nommés. On ne fait encore rien de ses décisions.

La Princesse Marie-Christine de Saxe, sœur de Madame la Dauphine, est arrivée à *Plombières* en Lorraine le 24. Juin, sous le nom de Comtesse de *Henneberg* : elle y prend les eaux avec Mesdames de France Adélaïde & Victoire, qui les y prennent avec succès comme l'année dernière. Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, y a passé quelques jours avec ces Princesses. Sa Maj. a paru satisfaite des ouvrages exécutés par ses ordres, pour l'embellissement de ce Bourg & pour la commodité des personnes qu'y attire l'intérêt de leur santé.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

C'EST n'est que de guerre qu'il est question de parler & d'écrire de cette partie de l'Europe embrasée par son feu. Depuis les mouvemens rapportés en notre dernier Journal de toutes les Armées qui la couvrent, le mois de Juin, à quelques jours près vers le *Rhin*, & le commencement de Juillet sont écoulés sans qu'il s'y soit passé de considérable que de ces actions que montre la petite guerre. Cependant le théâtre meurtrier est ouvert derechef aux flots qui vont l'ensanglanter de nouveau : & si le sort des armes ne décide pas enfin du retour de la paix dans cette septième Campagne, par une suite destructive de l'espèce humaine, par la dévastation des pays continuée, par les calamités qui en sont inséparables, quelles autres voyes seront capables d'y conduire ? A cela nous répond la voix publique, *l'épuisement des finances des Souverains*. Mais voyons l'essentiel de ce que nous présentent les Armées, & commençons par celles des François & des Alliés.

Le Prince de Condé, qui commande l'Armée Françoisse du *Bas-Rhin*, voulant rassembler ses troupes, ordonna le 18. Juin qu'elles fussent toutes rendues sous *Wesel* le 21. Celles qui étoient campées près de *Dusseldorff* aux ordres du Marquis de Levis, marcherent le 19. sous *Bruck*, où elles passèrent le *Rœr* : le 20. elles camperent

Armées du
Rhin.

à *Sterckrad*, & le 21. elles arriverent à *Wesel*. Les troupes d'un Camp à *Rees*, d'autres réparties en différens endroits, s'y trouverent rendues, & y ont campé le même jour. Les avant-gardes ont été rassemblées dans le même-tems, l'une à *Dingden* aux ordres de Mr. de Melfort, l'autre à *Schermbek* commandée par Mr. d'Apchon; & la compagnie de Cambeford s'est portée à *Borcken*. Le Régiment des Volontaires de Clermont, trouvant à *Schermbek* les Dragons ennemis du Général de Scheiter au nombre d'environ 400, les a attaqués & poursuivis jusqu'au ruisseau. La tête du Régiment de Flamerens étant arrivée pendant le combat a aussi chargé, 42 Dragons tout montés avec deux Maréchaux des Logis ont été pris dans ce choc; les morts & les blessés passent ce nombre. La perte des François a été d'une trentaine d'hommes, y compris quatre Officiers blessés. Le 23. l'Armée, toute réunie sous *Wesel*, marcha sur trois colonnes à *Schermbek* où elle campa jusqu'au 26. Cette position a fait rétrograder l'Armée du Prince Héritaire de Brunswick, qui avoit marché jusqu'à *Bæur*, & qui paroissoit vouloir pénétrer dans le Duché de *Berg*; elle s'est rapprochée de la *Lippe*, & étoit campée le 24. à *Hornberg*. Le Marquis de Conflans, qui étoit avec sa troupe à *Rocklinghausen*, fut attaqué le 25. au matin par un Corps d'environ 400 Chevaux; il les fit charger de maniere qu'ils plierent, il les poursuivit jusqu'à *Hornberg*: leur perte a été de 30 hommes tués & blessés, & cent-quarante à cheval ont été faits prisonniers avec un Colonel & un Cornette des Gendarmes Hessois, un Major & un Cornette des Carabiniers de Brunswick. Ce Corps de Cavalerie étoit commandé
par

par le Prince Héréditaire en personne. La perte des François monte à dix morts, trente blessés & une vingtaine de chevaux perdus. Le 26. le Prince de Condé ayant fait marcher ses troupes à *Halteren*, les y retint jusqu'au 29, qu'elles se portèrent à *Dulmen*, & y ayant campé, elles marchèrent le 3. Juillet vers *Coesfeld*; le Corps ennemi de Mr. de Scheiter qui étoit dans cette partie, voulant se retirer, y fut atteint le 5. avant qu'il pût gagner les Bois voisins : tout ce qui n'a pû se sauver à la faveur de ces Bois a été fait prisonnier; le nombre en est de 200 hommes tant d'Infanterie que de Cavalerie. Mr. de Scheiter lui-même y est compris, ainsi que d'autres Officiers. Le Baron de Viomenil, qui étoit à sa poursuite, s'est alors présenté devant *Rheene*, où les Scheiters s'étoient repliés : ils en sont sortis précipitamment & ont pris le chemin d'*Osnabrug*. De compagnie avec le Chevalier de Chapt, de l'avant-garde du Comte de Melfort, Mr. de Viomenil s'étant rendu maître de *Rheene*, où les Alliés avoient rassemblé des subsistances, le Prince de Condé lui envoya ordre le 6. Juillet d'en partir avec le détachement qu'il commandoit & de se porter sur le *Bas-Embs* pour détruire tous les magasins qu'il pourroit y découvrir. Mr. de Melfort fut chargé de marcher avec le surplus de son avant-garde d'*Hortsmar* à *Rheene*. Le Marquis de Levy se porta avec une Brigade d'Infanterie & une de Cavalerie pour y remplacer Mr. de Melfort, qui s'avança de *Rheene* du côté d'*Osnabrug* jusqu'à *Risenbeck* & *Tecklenbourg*. Tous les magasins des Alliés établis sur le *Bas-Ems* & sur la *Haxe* ont été détruits; ils consistoient en total en 62800 sacs de seigle & farine, en 46880 sacs d'avoine

d'avoine & en 400000 rations de foin, outre deux Convois enlevés, l'un de 40 chariots de grains, l'autre de 36. En même-tems l'on a établis des contributions dans les Cointés de *Tecklenbourg* & de *Lingers*, dans le Baillage de *Leer* en Oostfrise, & a *Quakenbrug* Ville de l'Evêché d'Osnabrug, pour la sûreté desquelles on a amené des Otages. Après cette course, qui n'a pas couté un homme aux François, les troupes qui l'ont faite sont rentrées le 13. dans leurs premières positions.

Nous passerons sur d'autres coups de Partis des Corps d'Armées qui s'observent sur le *Bas-Rhin*, mais dont il y a apparence qu'ils ne se porteront à aucune action forte : ces deux Armées de France & des Alliés dans cette partie du Fleuve, attendront vraisemblablement des événemens du *Haut-Rhin*, où agissent les grandes Armées des Maréchaux de France & du Prince Ferdinand de Brunswich, pour les soutenir au besoin par des envois. Voici ce qui s'en présente.

Armées du
Haut-Rhin.

De *Corwey* où nous laissons le mois passé le Quartier-Général du Prince Ferdinand, il a été transporté le 19. Juin à *Hoff-Geismar* à cinq lieues de *Cassel*, où étoient encore ce jour-là celui des deux Maréchaux d'Estrées & de Soubise. Le Corps des Anglois, que commande le Lord Granby, s'étoit mis en route de *Bielefeld* & de *Warendorff* le 17. Celui du Prince d'Anhalt, faisant la gauche de l'Armée alliée, s'étoit aussi mis en marche le même jour de *Wangensfeldt* à *Holtzminden* par le *Wefer*, toutes les provisions des Alliés & leur Boulangerie étant dans *Hoxter*, dont les portes, à l'exception d'une seule, ont été bouchées avec du fumier, & leur Trésorerie à *Hamel*. Ces mouvemens en
ont

ont fait faire d'autres aux Maréchaux d'Estrées & de Soubise. Le 20. ils firent camper leur Armée sur les hauteurs de *Ravenswal*, vis-à-vis de *Munchenberg*, l'avant-garde à *Wolffshagen*. Le 22, que les Alliés arrivoient à force près de *Geismar*, cette Armée se porta sous *Burgusselen*. Ce même jour les Chasseurs de Monet & les Hussars de Berchiny, attaqués par un Corps d'Anglois à *Wolffshagen*, se sont repliés avec perte. Les deux Armées ennemies furent autant qu'en présence le 23, & il étoit probable qu'elles en viendroient bientôt à une action. En effet, dès le lendemain 24. elle eut lieu à *Grebenstein*, entre *Eimbeck* & *Cassel*, à deux miles & demi de cette dernière Ville, au désavantage des François, qui en donnent une courte relation en ces termes.

« Toute l'Armée des ennemis ayant passé «
le 24. Juin la *Dymel*, & le Corps des Anglois «
s'étant porté pendant la nuit sur notre gauche «
vers *Zierenberg*, d'où ils pouvoient nous pré- «
venir à *Cassel*, les Maréchaux d'Estrées & de «
Soubise ont jugé à propos, pour y arriver «
avant eux, de quitter le Camp de *Grebenstein*. «
La marche s'est faite avec beaucoup d'ordre. «
Le Corps détaché en avant de la droite aux «
ordres du Marquis de Castries pour éclairer «
les ennemis, a rejoint l'Armée après avoir fait «
avec succès plusieurs charges très-vives de Ca- «
valerie. Le Régiment d'Alsace a soutenu avec «
la plus grande fermeté la charge de la Cava- «
lerie des ennemis, & leur a fait perdre beau- «
coup de monde. On a fait aussi dans cette «
partie nombre de prisonniers. A notre gauche «
le Comte de Stainville, voyant que le Corps «
des Anglois s'avançoit pour s'emparer des «
hauteurs «

„ hauteurs de *Wilhelmstadt*, & connoissant l'im-
 „ portance de ce poste, les a attaqués, quoique
 „ fort inférieur, dans un moment décisif pour
 „ la sûreté de la marche de l'Armée. Il a réussi
 „ dans deux décharges très-vigoureuses & a pris
 „ sept pièces de canon. De ce nombre trois ont
 „ été enlevées par les Dragons de Nicolai. A
 „ la troisième charge les Grenadiers de France
 „ s'étant trop enfoncés dans le Bois, plusieurs
 „ Compagnies de ce Corps & une partie de la
 „ Brigade de Poitou ont été enveloppées &
 „ prises. C'est le seul malheur qui soit arrivé
 „ pendant notre marche. Le Chevalier de Nar-
 „ bonne, Colonel aux Grenadiers de France,
 „ détaché au Régiment des Grenadiers d'Espa-
 „ gne, a été tué. Il n'y a eu aucun autre Offi-
 „ cier supérieur tué dans cette affaire. Les Mar-
 „ quis de Peyre & de la Rochelambert, Colo-
 „ nels de Grenadiers, ont été blessés légère-
 „ ment, ainsi que le Duc de Picquigny. L'Ar-
 „ mée du Roi est rassemblée en totalité sous
 „ Cassel. „

Les Alliés donnent autrement leur détail de
 cette journée. Le voici.

Le centre de l'Armée Française (y est-il dit) étoit
 avantageusement placé sur une hauteur, de profonds
 ravins en couvroient la gauche, & la droite appuyée
 à Grebenstein, en étoit défendue par de petits
 ruisseaux & par le Corps de Mr. de Castries qui
 campoit sous Carlsdorff. Le Duc Ferdinand de
 Brunswick, informé de cette position, fit ordonner
 au Général de Luckner, poste sur la Leine en avant
 d'Eimbeck, où il observoit la réserve du Comte de
 Lutace, qui se trouvoit entre la Werra & Göttingue,
 de laisser proche de Mohringen le Régiment
 des Hussars Hessois, pour observer cette réserve,
 de passer le Weser à Rodensfeld le 23. Juin au soir,

&c

& d'arriver le 24. au matin entre Manendorff & Udenhausen ; ce qu'il exécuta ponctuellement à la tête de six Bataillons de Grenadiers & de quatre Escadrons de Dragons. Le Général de Sporcken ayant reçu un ordre semblable , passa la Dymel à Silem le 24. à l'aurore avec douze Bataillons Hano-vriens & des Escadrons de l'aile gauche, & joignit Mr. de Luckner entre Udenhausen & Hombressen. Mylord Granby ayant passé la Dymel à Warbourg, couronna la hauteur de Furstenwald avec sa réserve. Son Alt. Sérénissime ayant aussi passé la Dymel, se forma derrière les étangs de Halge avec douze Bataillons Anglois, onze de Brunswick, huit Régimens Hessois, la Cavalerie Angloise, & le reste de la Cavalerie Allemande de l'aile gauche, les Piquets de l'Armée faisant son avant-garde de la gauche, & les Chasseurs, partie aux ordres du Lord Cavendish & partie à ceux de Mr. de Freytag, composant celle de la droite. Mrs. de Luckner & de Sporeken, qui devoient attaquer Mr. de Castries en flanc & à dos, & en cas de réussite, prendre aussi en flanc & à dos le Camp de Grebenstein, ne purent empêcher que ce Général François ne fit une très-belle retraite & presque sans perte. Mylord Granby tourna l'aile des François & la prit à dos. Son Alt. Sérénissime gagna du terrain vers le centre. Les Maréchaux d'Estrees & de Soubise détendirent alors. On les poursuivit avec ardeur ; & toute leur Armée commençoit à se rompre, lorsque Mr. de Stainville (à qui sa bravoure héroïque a coûté cher, puisque tout son Corps, à l'exception de deux Bataillons, a été tué, pris ou dispersé) se jeta dans le Bois de Wilhemsthal avec les Grenadiers de France, les Grenadiers Royaux, le Régiment d'Aquitaine, &c. & protégea la retraite vers Cassel. Mylord Granby a combattu en héros dans cette action. Nous avons fait deux à trois mille prisonniers. Nous avons enlevé des canons, des Etendats, des Drapeaux. Mr. de Riedesel, à la tête de sa troupe, a entièrement défait le Régiment de Fitz-James & s'est emparé de trois cens de ses chevaux & de deux de ses Etendarts. A dire le vrai, nous ignorons quelle est notre perte. Le Colonel Townshend est le seul Officier de distinction qui nous ait été tué.

Mais

Mais il paroît depuis l'affaire une liste des morts, blessés ou prisonniers des Alliés, donnée par eux-mêmes ; elle porte quatre Officiers, dix Bas-Officiers & 94 Soldats tués : deux Officiers, 18 Bas-Officiers & 253 Soldats blessés ; Quatre Officiers, cinq Bas-Officiers & 306 Soldats des leurs prisonniers des François ou égarés. Ils déclarent y avoir fait prisonniers 2729 François tant Officiers que Soldats. Et ceux-ci avoiant véritablement leur perte, la mettent en Officiers, d'un Colonel & sept autres Officiers tués ; de 33 Officiers blessés ; de blessés & en même-tems prisonniers, deux Colonels & trente-trois autres Officiers ; de prisonniers huit Colonels & 118 autres Officiers. Ce qui fait un total d'Officiers tués, blessés, prisonniers de 203, d'où l'on pourroit croire que le nombre de 2729 François prisonniers & égarés dans cette journée n'est pas trop exagérée. Ils en disconviennent cependant pour un millier, mettent leurs morts & blessés seulement à 900 ; & que de sept pièces de canon, dont ils s'étoient emparés dans la troisième attaque, cinq leur ont été reprises. Du nombre de leurs prisonniers, 1600, la plupart Grenadiers de France, Grenadiers Royaux, ou des Régimens d'Aquitaine & de Poitou, furent déjà échangés le 26. contre autant d'hommes des Alliés, & sont retournés à *Cassel*. On les y a reçus avec cette distinction que mérite le courage intrépide qu'ils ont montré dans l'action sous les ordres du Comte de Stainville, dont la manœuvre prudente & ce fond de valeur consommée dans l'art de la guerre, sont au-dessus de tout éloge.

Quelques chocs ; toujours en perte d'hommes de part & d'autre, se sont faits depuis l'action
du

des Princes &c. Août 1762. 141

du 24. Le Comte de Rochambeau, détaché vers *Fritzlar* pour couvrir la communication avec *Francfort* qui étoit gênée, a été attaqué le premier Juillet près de *Hombourg* par un Corps d'Alliés à lui supérieur, qui l'a fait plier, mais en bon ordre & après une manœuvre & une défense qui tiennent de toute l'expérience que possède un Officier vraiment guerrier. Il se maintient néanmoins à *Hombourg*. Mr. de Chevert est à *Deyroda* avec un Camp de 18 Bataillons & 38 Escadrons, le Comte de Guernsey à *Melsungen*, & le Comte de Lutzel avec ses Saxons à *Lutterberg*. Mrs. les Maréchaux ayant fait passer la *Fulde* au gros de leur Armée quelques jours après l'affaire du 24, ils l'établirent sur les hauteurs de *Landsverhagen* avec leur Quartier-Général en cet endroit, d'où ils l'ont transporté le 15. Juillet à *Grimbach* du côté d'*Arolsen*: ils ont laissé le Comte de Stainville avec 30 Bataillons dans le Camp retranché de *Cassel*. Le 10. du même mois il réussit au Marquis de Chambrant de faire un coup signalé. S'étant porté de *Hombourg* avec 260 Chevaux de son Régiment & cent Dragons de celui du Roi près de *Warbourg* où étoient la Boulangerie & les Caïssons des Anglois, & dont toutes les voitures étoient attelées & en file pour se sauver vers leur Armée, il les a fait retourner, a fait briser partie des Caïssons, a pris 110 chevaux, coupé les jarets à d'autres qu'on ne pouvoit emmener, & a fait prisonniers un Commissaire Anglois, deux Commis, un Fourrier, quatre Cavaliers, douze Fantassins & 64 Valets. Il a conduit le tout à *Dillenbourg*, sans la moindre perte.

D'un autre côté Mylord Granby, Lieutenant-Général des Anglois, s'est rendu maître de
Fritzlar,

Fritzlar, de *Filtzberg*, de *Guedensberg*, & le poste de *Waldeck* qui jusqu'à présent n'avoit eu aucun échec de cette guerre, s'est rendu le 12. par capitulation à Mr. de Cornwey aussi Lieutenant-Général de la même Nation, après une rude attaque de deux jours entiers qui en a ruiné le Château entièrement, par sept pièces de canon & neuf mortiers qui l'ont battu. Mr. de Loys y commandoit une petite garnison qui passe en France avec lui sans pouvoir servir d'une année. Le centre du Prince Ferdinand mis à *Wilhelmstahl* lors de l'action du 24, y étoit encore le 15. Juillet.

Armées en
Saxe.

Voilà jusqu'à ce jour ce qu'il y avoit à rapporter de son Armée & de celle des deux Maréchaux d'Estrées & de Soubise. Il ne s'en présente pas autant de celles qui sont dans la *Saxe*. Tout ce qu'on y a remarqué depuis le narré de leurs opérations diverses donné dans notre Journal du mois passé, ce sont de légères escarmouches, dans lesquelles on s'est enlevé réciproquement des Piquets, des Patrouilles & tué ou blessé des Soldats, qui de part & d'autre peuvent aller au nombre de quatre mille depuis l'ouverture de la campagne jusqu'à la fin de Juin, pour s'être disputé du terrain sans aucun progrès. Mais le gros des deux Armées demeure encore assez tranquille dans les Camps qu'elles occupent, l'un à *Plauen* & *Dippoldiswaldt* qui est celui de l'Armée combinée d'Autriche & d'Empire que commande le Maréchal de Serbelloni; l'autre à *Pretschendorff*, Quartier-Général du Prince Henri de Prusse. Depuis la défection des Suédois, l'Armée de ce Prince a été renforcée d'un Corps qu'y a conduit le Général Zeidlitz, par-là devenue plus nombreuse, & par quelques mouvemens

mens qu'elle a faits , le Corps d'Impériaux que commande le Prince de Stolberg a dû se replier à *Reichenbach* du poste qu'il occupoit à *Chemnitz*. Etant entré le 24. Juin dans *Reichenbach*, les Prussiens crurent pouvoir l'en déloger ; mais à deux attaques répétées qu'ils firent le jour suivant ; ayant été repoussés avec perte , ils en tenterent une troisième l'après-midi avec un renfort qui leur étoit venu. La supériorité , surtout en Cavalerie , que leur donnoit ce renfort , déterminâ le Prince de Stolberg d'aller prendre poste à *Pohl*, le Général Luzinski à *Langenfeld*, & le Général Kleefeld occupa *Reichenbach*. Dès le lendemain matin les Prussiens tâchèrent de l'en déloger ; ils y amenèrent du canon , des obusiers , firent grand feu sans aucun succès ; ils furent obligés de se retirer de nouveau ; mais revenus à la charge , cette seconde tentative leur réussit enfin : il fallut rétrograder. Mr. de Kleefeld a été contraint de leur céder la Place en se retirant à *Gros-Zoborn*. Le Baron de Luzinski se porta alors à *Oelnitz*, & le Prince de Stolberg à *Hoff*. Le 27. ce dernier Général ayant continué sa marche jusqu'à *Monchsberg*, Mr. de Luzinski poussa jusqu'à *Asch*, & Mr. de Kleefeld remplaça le Prince de Stolberg à *Hoff*. Il fut suivi pendant quelque-tems par des Hussars Prussiens & quelques Escadrons d'autres Corps , qui ne purent cependant pas beaucoup troubler sa marche. Depuis ce jour, 27. Juillet , le Baron de Luzinski s'est avancé de *Asch* à *Hoff*. Toute cette retraite peut avoir coûté aux Impériaux environ 60 hommes , & autant aux Prussiens. Ainsi les premiers rentrés en partie dans la *France*, n'ont plus rien montré de conséquence que l'ont eut appris jusques au 12. Juillet. Le

fort de l'Armée combinée demeure en attendant dans les environs de *Dresde*, & celui de l'Armée Prussienne toujours à *Pretschendorff*.

Armées en
Silecie.

On n'en étoit encore le 15. Juillet qu'à des dispositions dans l'une & dans l'autre des deux grandes Armées, mais toutes faites, pour de vigoureuses attaques. Jusques-là le Roi de Prusse avoit fait de son Camp de *Bettlern* bien des mouvemens pour déloger les Généraux Autrichiens d'*Elrichshausen* & de *Brentano*, des postes qu'on a nommés dans notre dernier Journal; mais ses efforts n'ont pas eu de succès. Et si l'on suit les Journaux de ces Armées & de leurs divers Corps, on n'y verra que des coups de la petite guerre, tels à peu près qu'on a remarqués de celles qui sont sur le *Rhin*. La prudence avec la valeur du Maréchal de *Daun*, l'habileté du Général de *Laudohn* & des autres Généraux qui commandent sous lui dans l'Armée Impériale & Royale Autrichienne, mettent partout des obstacles aux desseins du Roi de Prusse, quoique renforcé par le Corps du Prince de *Bevern* qui lui est venu de la *Pomeranie*, & par un Corps auxiliaire de Russes que lui a amené le Général de *Czernichew*. Ce dernier, fort de 20 Bataillons de Fantassins, de deux de Grenadiers, de cinq Escadrons de Cuirassiers, d'un de Hussars, de mille Cosaques & où se trouvent trois Généraux outre Mr. de *Czernichew*, est entré dans le Camp de *Lissa* que Sa-Maj. Prussienne avoit fait tracer pour lui : elle en a d'abord fait la revûe, & l'a trouvé de son goût. Ce Corps agit déjà conjointement avec ceux contre lesquels il a combattu avant la défection de son nouveau Maître. On ne l'a pas laissé tranquille long-tems dans la position qu'il vint prendre à *Lissa* le 30. de Juin,

Juin, il agit avec les Corps de l'Armée Prussienne, dont le Quartier-Général du Roi s'est tenu constamment à *Bettlern*, & celui du Maréchal de Daun à *Kratskau*; il n'y a eu cependant, comme on l'a déjà dit, que des escarmouches & des chocs, mais bien des mouvemens, dont il paroïssoit qu'il dût suivre bientôt quelque chose de plus grand. Néanmoins l'on n'a avis jusques au 15. de Juillet, que d'un avantage assez signalé du côté des troupes Impériales & Royales Autrichiennes, qu'a remporté du Roi de Prusse le Général de Brentano le 6. du mois de Juillet. Avant de le rapporter sommairement, les Prussiens nous donnent le Journal suivant des opérations de leur Armée du 30. Juin au 7. Juillet. Nous le transcrivons, sans rien adopter de ce qui peut y être d'exagéré, mais seulement pour en remarquer ce qui étoit pour lors de leurs positions & de leurs mouvemens.

Le Corps Russe du Comte de Czernichew ayant passé l'Oder à Auras le 30. Juin, & s'étant avancé jusques sous Lissa, où on lui avoit tracé un Camp, le Roi alla à sa rencontre à Klein-Tintz, à la tête de quelques Brigades.

Le premier Juillet, à quatre heures après-midi, Mr. de Czernichew se mit en marche de Lissa & Sa Majesté détendit. Toute l'Armée couronna les hauteurs de Sackwitz : elle s'empara de plusieurs hommes de la division du Général de Brentano. Elle recueillit beaucoup de ses déserteurs. Le Maréchal de Daun, abandonnant enfin sa position avantageuse d'entre le Zoptenberg & Hohen-Poseritz, se retira sur la montagne de Kunzendorff & fut poursuivi par le détachement du Colonel de Lossow, qui lui enleva un Officier & 50. Soldats. Ceci arriva la nuit du 1. au 2.

Le 2. l'Armée campa sous Bünzelwitz. Une de nos divisions, aux ordres du Comte de Wied, Lieutenant-Général, occupa les hauteurs de Striegau.

Les Croates de l'ennemi furent déposés du Nonnenbusch par nos Chasseurs à pied & par un de nos Bataillons-francs ; & Mr. de Lossow , ayant pénétré assez avant dans ce Bois , leur prit encore deux Officiers & 80 Soldats.

Le 3. Mr. Demissow , Colonel des Cosaques , attaqua sur le soir un poste avancé de l'ennemi du côté de Zistau & d'Oels , & en fit prisonniers un Officier de Dragons & 12 Hussars. Tout le reste prit la fuite.

Le 4. nos Patrouilles amenèrent des déserteurs & une vingtaine de Soldats Autrichiens.

Le 5. à dix heures du soir le Comte de Wied partit de Striegau avec son avant-garde & se porta au-delà de Hohenfriedberg & de Reichenau jusqu'aux Autrichiens , qui campoient sur les hauteurs d'Andelsbach & de Salzbrun. Ses Cosaques prirent 50 hommes de l'ennemi dans les gorges de Reichenau. Tandis que Mr. de Wied exécutoit cette marche , le Roi avec 21 Bataillons , dont onze de Prussiens & dix de Russes , & avec quinze Escadrons de Dragons , dix Escadrons de Hussars , le Régiment de Cuirassiers d'Oltshoff , celui des Hussars de Moldou , 500 Bosniaques & 500 Cosaques le suivoit de Bunzelwitz. Il y eut une canonnade très-vive entre Mr. de Wied & les Autrichiens des hauteurs d'Andelsbach & de Salzbrun. Ceux-ci avoient de grosses pièces d'artillerie. Ils étoient maîtres de tous les défilés. Mr. de Wied n'avoit que 4 Bataillons. Cependant les Autrichiens se refugierent sur l'Engelsberg , & Mr. de Wied , craignant que ces ennemis ne brulassent le Village d'Adelshach , campa entre Conradswalde & Hartau , le Roi occupant Reudorschen & les hauteurs de Reichenau. On croit que Mr. de Wied a bien eu 300 hommes ou tués ou blessés ce jour-là ; mais la perte de l'ennemi a au moins été du double. Les Autrichiens , qui dominoient sur l'Engelsberg , malgré les efforts de Mr. de Wied pour les déloger , quitterent encore cette position dans la nuit , & même , ce qui est assez étonnant , le Maréchal de Daun abandonna son Camp retranché de Kunzendorff & se porta sur la montagne de Dittmansdorff , son front couvert par le Village de ce nom & par une gorge étroite ; le Général de
Brentano

Brentano alla s'assurer du chemin qui conduit à Braunow en Bohème ; notre Général de Zierhen remplaça Mr. de Daun dans Kunzendorff & sur les hauteurs de Zeistenberg & de Justenstein ; le Roi vint occuper les montagnes de Seitendorff , & le Colonel de Lossow chassa devant lui jusqu'au-delà de Dittmansdorff , quoiqu'à travers le canon ennemi , une grosse division de Cuirassiers , de Dragons & d'Infanterie des Autrichiens dont une vingtaine d'hommes se rendit à lui. Mr. de Lossow a eu un cheval tué sous lui dans cette circonstance. Les Hussars de Moldou qu'il commandoit, ainsi que des Bosniaques, s'y sont comportés en braves gens.

P. S. Nous apprenons en ce moment que Mr. de Wied s'est avancé jusqu'à Weisse en Bohème avec l'avant-garde de l'Armée du Roi , & qu'il a fait prisonniers 200 Autrichiens. Le Maréchal de Daun campe entre Dofdorff & Tonnhausen, Schweidnitz est livrée à sa propre défense,

En effet l'on apprend (continuë cette relation Prussienne) que le Maréchal Comte de Daun , après avoir quitté son Camp mis de Kratskau à Kuntzendorff ensuite de divers mouvemens , s'est porté vers Frauenstein pour y couvrir la Bohème & le Comté de Glaz ; & que de Schweidnitz il a fait retirer beaucoup d'artillerie.

Telle est cette relation des Prussiens.

Jusqu'au 4. de Juillet, en parcourant le Journal de l'Armée Impériale & Royale Autrichienne & en combinant ce qui s'est présenté de celle des Prussiens, on ne remarque dans l'une & dans l'autre rien de fort intéressant, si l'on en excepte nombre d'escarmouches dans la rencontre des marches & des contremarches très-fréquentes qui se sont faites de tous les côtés. Le Maréchal de Daun s'étant rendu le premier Juillet avec le gros de son Armée à *Seidendorff* y avoit encore le 7. son Quartier-Général. Le Général de Brentano avec le Corps à ses ordres à *Adelsbach*, entre *Freyberg* & *Waldenbourg*, Corps composé de 9000 hommes, y fut attaqué le 6. avant la

pointe du jour par le Roi de Prusse à la tête de 15000. Cette attaque également vive & bien réglée fut soutenue par le Général Autrichien avec une fermeté sans égale. Les Prussiens revinrent à la charge par trois fois, & chaque fois repoussés & perdant beaucoup de monde, ils dûrent à la fin renoncer à leur entreprise : ils ont laissé sur le champ de Bataille au-delà de 500 morts, ils ont eu 800 blessés, on leur a fait nombre de prisonniers, & avec les déserteurs on les compte à 1300. Mr. de Brentano, qui s'est comporté en Héros dans cette action, dont nous n'avons pas eu encore de détail plus ample, y a pris trois Drapeaux à l'ennemi, qui ont été portés à Vienne à Leurs Majestés Imp. Le Roi de Prusse avoit le 10. ses plus grandes forces du côté de *Landsbut* ; & Mr. le Maréchal couvrant par une position qu'il a prise, un grand magasin qu'il a à *Friedland*, il est en situation de bien observer les projets de son ennemi. Le Général Beck avoit pour lors un Corps, dont le Quartier-Général à *Behrn* entre *Hoff* & *Sternberg* : il étoit auparavant entre *Gros-Harlitz* & l'*Oppava*. Les Prussiens, soutenus aujourd'hui par les Russes, peuvent l'inquiéter. Le Lieutenant-Général de Draskowitz a été fait prisonnier des Prussiens le 20. Juin dans une petite affaire : il a été transporté à *Neiss*, dangereusement blessé. Les Prussiens inquiètent beaucoup par leurs courses, la partie de la Silesie qu'occupent les troupes de l'Armée Autrichienne ; ils en tirent de grosses contributions ; ils emmènent avec eux des Otages des Villes & Bourgs où ils pénètrent.

Passant de ces Armées, qui nous préparent à en apprendre bientôt quelque chose de plus remarquable,

marquable, à autre matière, nous dirons, que le Feldt-Maréchal Prussien de Lehwald étant revenu à *Königsberg*, toute la *Prusse* est rentrée sous la domination de son Souverain le 5. Juillet : Que les habitans de ce Royaume lui ont fait de nouveau le serment de fidélité, & que ses Armes ont été remises en la place où elles étoient avant que les Russes n'entraissent dans ce pays : Que depuis ce jour 5. Juillet, les Généraux Russes de la Pomeranie Prussienne n'y ont de commandement que sur leurs troupes, les Officiers civils & les Magistrats y ayant repris les rennes du Gouvernement. Du côté de la *Suede* & de la *Prusse* tout est aussi rentré dans l'état que la paix entre les deux Cours le faisoit attendre, par les ratifications du Traité qui en ont été échangées à *Hambourg*. Douze Vaisseaux de ligne, douze Frégates & des Bâtimens de transport se rendent de *Carlskroon* en *Pomeranie* pour y prendre à bord toutes les troupes Suedoises, qui rentrent en *Suede*. A l'égard des Russes du Commandement du Lieutenant-Général de Romanzoff, au nombre de 40 mille hommes, il les a rassemblés près de *Treptow*, dans cette Province de *Pomeranie*, & en a dirigé la marche vers le *Mecklembourg*, l'ayant fait précéder par un Envoyé, qui a déclaré au Magistrat de *Penzlin*, que le 12. Juillet son Armée y camperoit & dans les environs de *Wahren*, & qu'à cet effet on devoit livrer des centaines de boisseaux de seigle, d'avoine, d'orge & de gruau, dont le paiement se feroit en argent comptant. La marche s'est exécutée en effet. Les apparences d'une rupture prochaine avec la Couronne de Dannemarck pour les prétentions des deux partis sur des districts du *Holstein*, dont on a déjà fait mention, la faisoient

faisoient accélérer : on supposoit que les Danois, aux ordres du Comte de Saint Germain, qui les tenoit vers *Hambourg & Lubeck*, allarmant ces deux Villes, n'auroient pû se porter dans le *Mecklembourg* avant les Russes ; mais soit qu'ils y soient arrivés plutôt, soit dans le même-tems, nous apprenons que le 11. de Juillet ils n'étoient pas éloignés les uns des autres ; que leurs Partis s'entreprenoient déjà , & que, suivant beaucoup d'apparence, ils en viendroient bientôt à une action. La rupture qui se brasoit entre les deux Souverains, éclate donc à présent ; mais la *Russie* pourra avoir sujet de se repentir d'un ennemi qu'elle provoque , & qui aura du soutien. L'Angleterre & la Prusse en sont fort intriguées. Elles n'ont rien négligé pour engager le Czar à terminer à l'amiable le différend qui s'élevoit : chacun le sçait.

C'est une partie de l'Armée Danoise qui s'est portée dans le *Mecklembourg*, afin d'y combattre les Russes : car les Danois paroissent encore par des Partis sur le territoire de *Hambourg*, Ville qu'ils ont tenu bloquée pendant plusieurs jours, qu'ils vouloient même occuper, pour en avoir une somme par emprunt, qu'on ne leur accordoit pas d'abord. *Lubeck* a prévenu de pareilles inquiétudes, en offrant d'abord à l'apparition des troupes ; *Altena* également. Enfin un million de rixdales avancé par les Hambourgeois au Roi de Dannemarc a tout calmé chez eux & au-dehors. Ce million est donné moitié en argent comptant, moitié en Lettres de change à 4 pour 100 d'intérêt, le capital remboursable en six ans. Après cet accord les troupes Danoises

ses sont retournées à leur Camp de *Pinneberg* dans le *Holfstein*, d'où elles étoient venues & où leur Souverain s'est rendu le 27. Juin pour les passer en revûe. Peu s'en faut que toutes les forces de terre du Dannemarck ne s'y soient trouvées pour lors, puisqu'on les comptoit à plus de 40 mille hommes. C'est depuis ce jour qu'elles ont pris la route du *Mecklembourg* avec dessein, en cas d'obstacle, de s'y mesurer avec les Russes; & par un succès des armes, s'il arrivoit, de s'emparer de ce Duché & de la Pomeranie Suedoise, afin de couper par ce moyen tout passage aux Russes, & leur ôter le moyen de pénétrer dans les Etats de Sa Maj. Danoise.

La guerre se rallume ainsi dans le Nord au moment même qu'elle y expiroit par les Traités de l'Empereur des Russes, conclus avec les Rois de Prusse & de Suede. Ce Prince en se retirant de l'alliance de la Maison d'Autriche pour se livrer à la Maison de Brandebourg, a voulu être en même-tems le Pacificateur de l'Europe : mais son système peu recevable étant tombé, le trouble présentement à appaiser se trouve pour ses possessions propres. On doit le voir à la tête de son Armée, tout s'y prépare. Cette Armée contre les Suedois est fixée en force à 50 mille combattans.

N O R D.

RUSSIE. Tous les Ministres accrédités auprès de cette Cour, excepté ceux de France & d'Espagne, ont reçu dans les premiers jours du mois de Juin une Note, portant ce qui suit : *Comme les circonstances pourroient exiger que l'Empereur se rendit à son Armée pour la commander en personne, Sa Maj. Imp. a ordonné de prévenir Mrs.*
les

les Ministres étrangers, qu'elle désireroit qu'ils y accompagnassent la Cour. C'est à cause que les Ministres de France & d'Espagne n'avoient pas encore reçu leur première audience que cette Note ne leur a pas été remise. Il y avoit difficulté sur ce point. Après la mort de l'Impératrice qui a ouvert le Trône au Czar regnant, la difficulté s'est élevée à l'occasion de la première audience que le Baron de Breteuil, Ministre de France, devoit avoir de ce Prince. Cette difficulté, quoiqu'étrangère au fond des affaires, même du cérémonial, n'ayant pu être levée, Mr. de Breteuil a eu ordre de sa Cour de partir sans délai de celle de *Petersbourg*.

Avant de s'éloigner de l'Empire, si l'Empereur s'y détermine, il sera établi un Conseil de Régence, dans lequel présidera le Prince de Holstein-Beck, Sa Majesté l'a déclaré. Elle a fait aussi une défense de transporter des grains hors de ses Etats sur-tout de la *Livonie*, afin d'empêcher les Danois de s'en pourvoir.

Les Seigneurs exilés sous le regne précédent, tous rappelés, tous remis en faveur, il y avoit apparence que le Duc de Biren étant du nombre, il seroit remis en possession du Duché de *Courlande*, du moins qu'il seroit toujours reconnu pour tel, afin de l'abdiquer ensuite, & qu'un Prince de la Maison du nouveau Czar en fût revêtu. L'affaire est faite, & il doit recevoir une Seigneurie considérable à cause de sa renonciation. Le Prince Georges de Holstein est désigné pour occuper le Duché. On avoit déjà décidé auparavant à la Cour que le Prince Charles de Saxe n'y seroit point confirmé. La Résolution suivante de l'Empereur l'a fait connoître. Elle a été remise aux Députés de la Noblesse de

Courlande,

des Princes &c. Août 1762. 153

Courlande, qui étoient venu le féliciter sur son avènement au Trône, lorsqu'ils en prirent congé pour retourner chez eux.

C'est au nom de Sa Maj. Imp. que l'on fait connaître par la Présente aux Députés de la Noblesse de Courlande que Sa Maj. Impériale, considérant les différentes oppressions que la Noblesse de ce Duché a souffertes depuis quelque-tems dans ses privilèges, libertés & immunités, se trouve dans la très-gracieuse intention de protéger efficacement à l'avenir les Duchés de Courlande & de Semigalle dans tous leurs droits, prérogatives & immunités, tant pour le Spirituel que pour le Temporel, en conséquence des assurances & garanties de ses très-Sérénissimes Prédécesseurs.

Sa Majesté Impériale est sur-tout disposée, vu le changement arrivé nouvellement dans les affaires de Courlande, à en faire ressentir aux bien-intentionnés de la Noblesse les preuves effectives, d'autant que, sans faire mention actuellement d'autres griefs & usurpations contraires à ses privilèges, il est peu compatible avec les loix fondamentales du Duché de Courlande d'avoir un Prince Catholique pour Maître. C'est à cet effet que les Députés à leur prochain retour chez eux, pourront déclarer préalablement à tous leurs confrères cette gracieuse disposition de Sa Maj. Impériale, en y ajoutant qu'elle est dans l'intention de leur faire savoir incessamment, par son Ministre accrédité, tout ce qui sera ultérieurement relatif & avantageux à ce but salutaire. Au reste, Sa Maj. Imp. assure toute la Noblesse de la continuation de ses bonnes grâces.

Quant aux anciennes dettes du Duc de Biren envers la Couronne de Russie, le Czar a envoyé ordre

ordre à son Résident à *Mittau*, de mettre sequeſtre ſur les revenus du Duché de Courlande, avec injonction de déclarer au Corps des Nobles, tout ce que porte ſa Réſolution intimée aux Députés.

Le Clergé Ruſſien déchu de ſes droits, de ſes biens, réduit à la penſion arbitraire que lui a fixée le nouvel Empereur, continuë d'être en bute à toutes ſes volontés de réforme. Ce Prince ayant fait venir à lui l'Archevêque de Novogorod, qui eſt la plus conſidérable perſonne de ce Clergé, lui a ordonné de réduire le nombre d'images que les Ruſſes expoſent dans leurs Eglises, & lui enjoint d'effectuer que tous les Prêtres ſe faiſſent couper leurs longues barbes, que leurs habits en forme de Soutane fuſſent réformés, & qu'ils ſe vêtirent comme ſont vêtus les Miniſtres Luthériens. Cependant ſur les vives repréſentations de l'Archevêque les choſes demeurent encore ſur l'ancien pied. Quelques jours après ce Prélat Grec a été exilé, pour s'être oppoſé hautement à la conſtruction d'un Temple Luthérien que l'Empereur vouloit établir dans ſon Palais pour la commodité de ſes Sujets du *Holſtein*; mais huit jours après il a été rappelé. La déciſion ſur cet article reſte ſuspendue, comme ſur d'autres points de changement que le Czar veut introduire dans ſes nouveaux Etats. Peut-être que la guerre dans laquelle il entre avec le Dannemarc, & des nuages qui s'élèvent contre lui en *Crimée* arrêteront le cours de ces nouveautés. Si l'on peut faire fond ſur un bruit qui ſe répand ſur ce dernier ſujet, une Horde de Tartares de cette Contrée a déjà pénétré dans le Territoire de Ruſſie.

POLOGNE,

P O L O G N E.

Des Lettres Circulaires sont expédiées de *Varsovie* dans toutes les Provinces ou Palatinats de la République pour la convocation d'une nouvelle Diette ordinaire fixée au mois d'Octobre prochain. Le Roi a dessein d'y exposer encore les malheurs de l'Etat & la nécessité indispensable de les réparer : mais on auroit à craindre que les Russes, séjournant toujours dans le Royaume, cette Diette, si ce séjour y continuë, n'eût l'infructueuse issue des dernières ; puisque les Polonois, sur-tout ceux de *Poznanie*, insistent sans cesse à ce que ces troupes s'en retirent.

Une réponse de Sa Maj. Polonoise a été faite à la Déclaration de paix proposée par l'Empereur de Russie du 23. Février, & modelée sur le plan des Déclarations du même Prince faites aux Cours de *Vienne* & de *Versailles*. Cette réponse, signée le 3. Mai, n'ayant pas encore été insérée dans nos Recueils, il convient pour l'histoire du tems qu'on l'y trouve comme celles des deux Cours qui les ont données. La voici.

Le Roi s'est empressé de témoigner à Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, dans une Réponse provisionnelle à la Déclaration remise à *Petersbourg* le 23. Février aux Ministres des Cours alliées, ses dispositions & son désir sincère de concourir aux vœux pacifiques de ce Monarque.

Sa Majesté apprend avec une véritable satisfaction, que tous ses Alliés s'accordent à désirer, comme elle, le rétablissement du repos public sur des fondemens solides.

Toute l'Europe sait que le Roi n'a point voulu la guerre, que Sa Maj. ne se l'est attirée en aucune façon ; & l'on connoit de même tout ce qu'elle a fait & offert dès le commencement des troubles, pour éloigner ce fléau de ses Etats. Son

Son amour pour l'humanité, & sa tendresse paternelle pour ses peuples la disposent encore aujourd'hui à faciliter, autant qu'il sera en son pouvoir, le retour de la paix. Elle sacrifiera de bon cœur à un bien si précieux le ressentiment des injures reçues, & apportera toute la modération possible dans ses justes prétentions.

Mais le Roi désire une paix juste, honorable & sûre; & Sa Majesté pense que pour l'obtenir telle, tous les Hauts-Alliés doivent la traiter de concert dans le Congrès proposé. Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, par les justes égards que toutes les Puissances belligérantes lui témoignent, se trouve en état d'entamer & d'acheminer heureusement cet ouvrage glorieux & salutaire.

Le Roi met une entière confiance dans l'amitié d'une Puissance, à qui la Maison de Saxe est liée depuis si long-tems par des nœuds étroits & sacrés. L'Empereur n'ignore pas que la Saxe a été attaquée & envahie en haine de ses liaisons intimes avec l'Empire de Russie; puisque le Roi de Prusse prit prétexte de ces mêmes liaisons, pour accuser le Roi d'être entré contre lui dans de prétendus Traités offensifs, qui au fond ne l'étoient pas, & auxquels d'ailleurs Sa Majesté n'avoit aucune part, comme l'Empereur peut s'en convaincre par ses propres Archives. Un si grand & si ancien Allié de la Saxe ne voudra pas la laisser abîmer sous ses ruines. Le pays a souffert toutes sortes de calamités; il a payé des contributions immenses; les revenus du Roi, & même ceux des fonds publics, destinés à l'acquit des intérêts, ont été saisis à titre de dépôt; la restitution est juste: la réparation des dommages, autant moins qu'elle sera praticable, ne l'est pas moins. Toutes les Puissances en tomberont d'accord; & dans leur commun désir de rétablir la tranquillité, elles conviendront que la paix ne peut être solide, si elle n'a point la justice pour baze.

Mais le grand ouvrage de la pacification générale, demande nécessairement du tems, & cependant les maux de la Saxe vont en croissant; chaque jour la menace d'une ruine irréparable. Il seroit donc bien digne de l'humanité & de la générosité de Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, de
procure

de procurer dès-à-présent, & par les moyens qui lui paroîtront les plus convenables, une prompte évacuation des Etats de la Saxe. Borner le cours de tant de maux, qu'il sera juste de réparer à la paix, c'est faciliter & accélérer la conclusion de cette même paix.

Le Roi se flatte de trouver constamment dans Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies un ami & un allié fidèle; & il espère que ce Monarque voudra bien lui faire connoître ses intentions, avec cette cordialité & cette franchise, qui doivent regner entre deux Puissances véritablement unies, & que Sa Majesté apportera toujours dans ses procédés.

On a de Constantinople la nouvelle d'un incendie affreux, qui y a consumé en 24 heures le 21. & le 22. Mai cinq à six mille Edifices, maisons ou simples bâtimens. Nombre de familles y ont perdu tous leurs effets, & diverses personnes y ont péri. On attendoit à la fin de Juin dans cette Capitale Mr. de Penckler nommé Intenonce de Leurs Majestés Impériales, & qui est en route de Vienne depuis le mois de Mai pour s'y rendre, avec un train de cinq Carrosses, de 130 chariots de bagages & de 66 personnes. Du jour qu'il a mis le pied sur le Territoire Turc il a été défrayé par la Porte, escorté par 40 Turcs à cheval, un Cornette portant un Eten-dart verd déployé, & par tout reçu avec beaucoup de politesse.

M O R T S.

Mr. Prosper-Jolyot de Crebillon, l'un des Quarante de l'Académie Françoisé, Membre des Académies de Dijon & de Rouen; Censeur Royal & de la Police de Paris, n'est point mort en cette Ville le 16. Février dernier, comme nous l'avons marqué sur un faux avis dans notre Journal d'Avril, mais le 18. Juin

Juin dans la 89^e. année de son âge. Ses Ouvrages Dramatiques lui avoient mérité l'admiration de ses contemporains & lui assurent celle de la postérité.

Le 8. du même mois Messire Adrien d'Herbouville, Mestre de Camp de Cavalerie, ci-devant Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi Très-Chrétien, est mort dans son Château de Saint Jean en Normandie, âgé de 96 ans.

Dorothée Christine de Holstein-Ploen, Douairière de Chrétien Charles de Holstein-Norbourg, est décédée le 22. à Rheinfeld, entre Oldeslohe & Lubeck, dans la 88^e. année de son âge : Quoique cette Princesse n'ait eue qu'un fils & une fille, elle comptoit avant sa mort quinze de ses petits-fils ou petites-filles, & seize de ses arrière petits-fils ou filles.

Le même jour mourut à Breslau Frédéric-Charles-Albert de Prusse, Margrave de Brandebourg, Général d'Infanterie au service de Sa Maj. Prussienne &c. âgé de 58 ans. Il étoit petit-fils de l'Electeur Frédéric-Guillaume.

Le 23. à Friederichshuhe, âgé de 59 ans, mourut Frédéric-Ernest, Margrave de Brandebourg-Culmbach, Stadhouder des Duchés de Sleswich & de Holstein, Felt-Maréchal des troupes Danoises &c.

Mr. de Fischer, Brigadier des Armées du Roi de France, & renommé par ses beaux exploits, est mort après quelques jours de maladie, à l'Armée du Haut-Rhin.

A la même Armée est mort aussi le Comte de la Lucerne de Bricqueville, Lieutenant-Général au même service, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis.

M A R I A G E S.

Le Comte regnant de Wied-Runcel a épousé le 23. Juin la Comtesse Charlotte-Sophie-Auguste de Sayn & de Wittgenstein.

Le 8. Juillet on a fait au Château de Schœnbrun, en présence de L. M. Imp. les fiançailles de Leopold Comte de Palfy d'Erdöd, Chambellan, Conseiller de la Régence de la Basse-Autriche, fils du Comte de même nom, Chambellan Conseiller Intime, &c. avec Thérèse Comtesse de Daun, Dame de la Clef d'or, fille du Comte Leopold de Daun, Chambellan Conseiller Intime, Ministre du Conseil d'Etat &c.

F I N.